

Pern

Bulletin Municipal 2022



Sommaire 2022

P. 2	Editorial
P. 3	Informations Municipales
P. 7	PLUI et ADS
P. 9	La CCQB
P. 10	Ordures Ménagères
P. 11	Horaires Déchetteries
P. 12	Budget municipal 2022
P. 16	L'école
P. 19	Réalisations et Projets
P. 22	Vie des Associations
P. 37	« Pern, 2 minutes d'arrêt »
P. 43	Annonces



Chères Pernoises, chers Pernois,

Les années se suivent et s'enchaînent les crises. Au bout de deux ans, on a cru retrouver une vie normale avec une pandémie de Covid faiblissante, sous contrôle partiel grâce aux vaccins. C'était sans compter sur la folle idée d'un homme d'envoyer son armée envahir un pays voisin, aux portes de l'Europe. Et de nouveau nos sociétés vacillent. Une tragédie humaine et une crise énergétique viennent s'ajouter aux crises sanitaires, sociales et climatiques. De nouvelles préoccupations majeures ont surgi pour chacun de nous et pour les collectivités.

Résilience et remise en cause de nos modes de vie individuelles et du fonctionnement de nos collectivités deviennent la règle pour faire face et s'adapter à l'évolution rapide des situations.

A la CCQB cette évolution amplifie les difficultés financières qu'elle traverse. Le juste équilibre n'est pas facile à trouver entre communes et intercommunalité. Ces deux niveaux de collectivités voient en effet stagner, voire baisser les dotations et augmenter les charges de fonctionnement, pénalisant les investissements. Augmenter les recettes, diminuer les dépenses, décaler des investissements, sont devenus nécessaires pour chacune d'elles afin qu'elles puissent, chacune dans leurs compétences, s'acquitter de leurs propres charges. A la CCQB nous devons créer les conditions d'un futur solide, en lui conservant son rôle initial : favoriser l'attractivité du territoire en aidant les communes dans leur développement. Cœur battant de la Nation, les communes sont en effet le lien le plus direct, le plus étroit entre chacun de nous et l'Etat grâce à leurs élus, leur connaissance fine du territoire et leur proximité avec les habitants.

A Pern, notre vie communale poursuit son bonhomme de chemin. Nous sommes parvenus par une gestion au plus juste des coûts de fonctionnement, à maintenir notre capacité d'auto-financement, qui sans être pléthorique, nous permet des

investissements priorités et raisonnés à l'aide de montages financiers optimisés.

Nous avons terminé les travaux du logement Palulos loué depuis début septembre. Nous avons poursuivi des travaux de rénovation énergétique des logements communaux, construit une pergola devant les salles de classe pour améliorer les conditions d'enseignement lors des grandes chaleurs, aménagé la cour de récréation devenue plus agréable et plus ludique. L'assainissement collectif est opérationnel en centre bourg de Pern et l'enfouissement des réseaux achevé. L'adressage a été mis en place, des travaux d'entretien courants réalisés à l'église de Pern et dans les logements. Le nouvel éclairage public de Pern à base d'ampoules led est en cours d'installation. Le PLUI entre enfin dans sa dernière étape pour une mise en application fin 2023.

Nous avons aussi avancé notre travail de réflexion sur les projets « phares » de la mandature présentés dans notre profession de foi en 2020, la création d'un café-restaurant-multiservices et la rénovation de l'ancienne salle des fêtes située au-dessus de la mairie. Ces deux projets qui fonctionneront en synergie ont été étudiés en parallèle avec une équipe large intégrant toutes les compétences. Une étude de marché a été réalisée par la CCI de Cahors, des plans établis par un cabinet d'architectes, un plan de financement élaboré. Réaliste, il prend en compte les évolutions actuelles et anticipe un futur hypothétique. Les demandes de subventions ont été faites fin décembre. Ces deux projets créateurs d'emplois, de nouveaux services et d'un renforcement du lien social doivent pouvoir approcher voire atteindre le taux maximum d'aides, soit 80%. Le Conseil Municipal aura à statuer lors de l'établissement du budget 2023.

Les nouvelles charges communales transférées par l'Etat et la CCQB, la stagnation des dotations, l'inflation et les augmentations qui en découlent des coûts de l'énergie, des

matériaux, du tarif des entreprises et des taux de crédit rendent l'avenir incertain et les prises de décision toujours plus difficile. Dans ce contexte, nous devons de nouveau prendre en considération un rapprochement plus étroit avec l'Hospitalet. Fonctionnant au sein d'un RPI depuis longtemps, nos deux communes mutualisent un salarié et harmonisent plusieurs services. Des investissements majeurs, bénéfiques à nos deux communes ont été ou vont être cofinancés. Faut-il aller plus loin et se regrouper en une commune nouvelle ? Nous avons décidé de reprendre la réflexion ébauchée il y a quelques années. Le coup de pouce financier important que l'Etat apporte aux communes nouvelles augmenterait significativement notre capacité d'investissement et renforce l'idée que cette option ne peut pas être éludée sur de seuls aprioris.

Notre action au sein de votre Conseil Municipal vise à construire le meilleur avenir pour notre territoire à l'échelle la plus proche de ses habitants, celle de nos communes. C'est la plus économique, la plus efficace, la plus juste, la plus judicieuse. Pour cela, nous prenons en compte les évolutions, décisions et difficultés des collectivités qui nous englobent. Nous n'excluons aucune des options qui répondent à notre intérêt collectif et donc à l'intérêt de chacun de nous. La place de Pern est au cœur de nos préoccupations, elle sera défendue avec force.

Pernoises, Pernois, l'avenir est certes incertain, mais c'est avec espoir et optimisme que je reste convaincu qu'individuellement et collectivement, à notre niveau et au niveau des nations que les crises actuelles seront surmontées. Des jours meilleurs reviendront. C'est dans cet état d'esprit que je vous souhaite, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, tout le meilleur pour 2023. Que cette nouvelle année vous apporte réussite, bonheur et surtout vous garde en bonne santé.

Bernard Michot

Informations Municipales

Equipe Municipale

Personnel de Mairie

Mme Hélène Suszylo, Secrétaire de Mairie
Mme Catherine Lopez, Adjoint Technique
Mme Karine Sorre, Adjoint Technique Principal 1ere classe
M Fabrice Luc, Adjoint technique

Elus



Maire : Bernard Michot

1^{er} Adjoint : Bernard Brugidou, Délégué au patrimoine communal bâti

2^{ème} Adjoint : Didier Vayssières, Délégué à la voirie communale, aux réseaux et aux espaces verts

Conseillers Municipaux :

Christelle Guerret, Alexandre Delpech, Jean-Luc Ressayguier, Janie Diaferia, Sébastien Bertranda, Nicolas Piécourt, Laurent Benayoun, Nadine Boyals-Joseph.

Commissions Communales

- Patrimoine bâti, Centres-bourgs, Voirie, Eclairage public, Sécurité** : Michot B, Brugidou B, Vayssières D, Guerret C, Delpech A, Ressayguier JL, Bertranda S
- PLUI, Développement économique** : Michot B, Brugidou B, Boyals-Joseph N, Guerret C, Ressayguier JL, Piécourt N, Benayoun L
- Création d'un restaurant multi-services** : Michot B, Brugidou B, Vayssières D, Guerret C, Delpech A, Bertranda S
- Ecole, périscolaire, petite enfance, Jeunesse** : Michot B, Boyals-Joseph N, Diaferia J, Delpech A
- Solidarité, coordination sociales (personnes âgées, précarité, PMR, Santé, Plan communal de sauvegarde)** : Michot B, Brugidou B, Benayoun L
- Environnement, cadre de vie, économie locale, agriculture (Chemins, espace naturel et cultivé), sentiers de randonnée** : Michot B, Brugidou B, Vayssières D, Guerret C, Ressayguier JL, Diaferia J, Piécourt N
- Information et communication, Relations intercommunales, Adressage, Numérique** : Michot B, Brugidou B, Boyals-Joseph N, Benayoun L
- Événementiel, culture et tourisme** : Michot B, Brugidou B, Boyals-Joseph N, Delpech A
- Réflexion sur une Commune Nouvelle** : Michot B, Brugidou B, Vayssières D, Diaferia J, Bertranda S.

Commissions de la CCQB

Défendre les intérêts de la commune, c'est la mission de vos deux délégués. Ils s'impliquent dans toutes les commissions :

Bernard Michot :

- Président de la commission « Développement économique »
- Membre des Commissions :
 - « Urbanisme »
 - « Finances »
 - « Voirie »
 - « Gemapi, Environnement, Energies »

Bernard Brugidou :

- Membre des Commissions :
 - « Tourisme et Communication »
 - « Gestion du patrimoine et suivi des projets »
 - « Affaires culturelles, Enfance-Jeunesse, Affaires Sociales et Sport »

Horaires Mairie

Ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h ; fermée au public l'après-midi
Un samedi sur deux : 10h - 12h.

Contact:

Mme Hélène SUSZYLO
tél : 05.65.21.03.33
Mail : mairie-de-pern@wanadoo.fr

Permanence de M. le Maire :

Lundi de 14h à 17h

Etat Civil 2022

Décès

VIDAL Marie, 06 juin
DEVOS née DUQUENOY Françoise, 17 août
DELON Christian, 05 octobre
DOLO Romain, 10 novembre

Naissances

COUTURE BALOR Matia, 08 avril
CORNU Iliès, 15 mai
PIERRE Jonas, 02 octobre
VAISSIERE DELORT Esmée, 07 octobre
NICOLAS HAMADA Imran, 10 octobre
DEBECHE Sydra, 28 octobre
JEAN Mathys, 26 novembre

Mariages

GUERRET Emmanuelle et CATEL Corentin, 28 juillet
HOAREAU Sylvie et Johannes POINT, 30 juillet

Changement de Nom

PESSONNIER Noémi en PAULIN Noémie

Informations Municipales

Population de Pern

Populations légales au 1^{er} janvier 2019 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023 : 442 habitants, dont 431 (-6 par rapport à 2021) pour la population municipale et 11 pour la population comptée à part. La population DGF s'établit à 490 habitants.

Permis de construire

✚ Maisons individuelles

MICHOT Bernard, Montaudié

✚ Bâtiments agricoles

FAURIE Frédéric, Audebran (fermeture d'un hangar pour stockage)

✚ Piscine, travaux divers

CHASSAING Recyclage, Saint-Barthélemy (Réalisation d'une plateforme)

GARDES Alain, Lamartinie (division de parcelles en vue de construire – refusé)

EDF ENR (pour LESSOUD Lydie) Saint-Barthélemy (Pose de panneaux photovoltaïques)

MARMANDE Pierre, Lamartinie (Pose de panneaux photovoltaïques)

TORTON Kévin, Le Foussal (Pose de panneaux photovoltaïques)

TORTON Kévin, Le Foussal (piscine)

Location Salles Municipales

✚ Salle de Terry

Louée à tous les habitants du territoire de la CCQB :

Location : 50€

Caution : 150€

Réservation : D. Vayssières (06 73 61 55 89) ; mairie

Paiement : chèque **uniquement** à la régie de la Mairie, après validation de la réservation.

Les clés sont délivrées par Didier Vayssière sur présentation de la quittance remise par la Mairie.

✚ Salle du Presbytère

Gratuite pour les associations de Pern.

Louée aux habitants du RPI (Pern-Cézac-l'Hospitalet)

Location : 30€

Caution : 30€

Réservation : Mairie (tel : 05 65 21 03 33)

Tarif Location Tennis

Type de carte	Age	Tarif 2018
Annuelle Individuelle	Adulte	30€ - 35€*
	Enfant (-15ans)	15€ - 20€*
	Etudiant	20€ - 25€*
	Couple	40€ - 50€*
Annuelle Familiale	2 adultes + 2 enfants de -de 15ans	45€ - 60€*
Familiale été	2 adultes + 2 enfants de -de 15ans	30€ - 45€*
Semaine	Adulte	15€
	Enfant (-15ans)	10€

*Non-résidents sur la Commune

Les cartes sont délivrées en Mairie (05 65 21 03 33)

Aire de Sport

Ouverte aux associations pour leurs manifestations, le Conseil Municipal Lors de sa session du 15 novembre 2022 a décidé d'ouvrir l'aire de Sport aux personnes pour de petits évènements privés. C'est en effet semble-t-il une attente des habitants de notre territoire. Pour y répondre, un « Règlement Intérieur » a été rédigé pour régler les conditions de son utilisation.

Les tarifs n'ont pas encore été établis. Ce sera fait lors d'un prochain Conseil.

Ce règlement intérieur est élargi aux conditions d'utilisation de chacun des équipements et salles proposées par la mairie : salles de réunions, tennis et matériel.

Nous avons aussi clarifié et formalisé les procédures de location afin d'éviter toute situation conflictuelle.



Informations Municipales

Artisans, Entreprises et Commerçants

- + **Agencement, fourniture, pose de cuisines et travaux annexes**
« Allo Seb » Sébastien Bertranda : 07 86 53 55 24
- + **Assistants Maternelles**
Monique Pécourt : 05 65 21 09 94
Marie-Claude Laville : 05 65 21 00 72
- + **Artisan Coutelier**
Julien Tallon : 06 24 53 12 01
- + **CEIIS**
Insertion sociale : Tel : 05 65 31 27 46
- + **Chassaing Recyclage, BTP, pisciniste**
Arnaud Chassaing : 05 65 35 15 22
- + **Digitopuncture**
Christine Rodolosse : 06 48 68 73 79
- + **Ebéniste**
Jean Louis Mirc : 05 65 21 09 49
- + **Entreprises de travaux agricoles**
ETA Trémollières : 05 65 21 01 10
Bouchet Bruno, Terry
- + **Espaces verts**
Morales Bruno : 06 84 11 72 18
- + **Forgeron - maréchal ferrant**
Perrier Nicolas : 06 07 56 05 09
- + **JIVANA Yoga**
Nathalie Bousquet : 05 65 21 01 57
- + **Maçons**
Jean-Luc Bonnet : 05 65 21 08 05
Alain Delort : 05 65 21 00 23
Benjamin Rey Construction : 06 75 23 34 94
- + **Menuisier**
Franck Lalbertie : 05 65 21 08 54 / 06 37 99 29 42
- + **Ostéopathie à Domicile**
Chloé Longefay-Guinand : 07 56 83 35 55
- + **Peinture**
« Peinture-Déco 46 » : 06 85 16 20 74
- + **Psychopraticienne**
Isabelle Someil : 05 65 21 83 26
- + **Quercy Enrobé**
05 65 21 83 26
- + **Savonnerie artisanale**
Eric Chevalet « Parlons Savons » : 06 79 79 75 49
- + **Vente d'Œufs bio**
Bruno Albert « Le bois des gallines » : 06 41 26 15 08
- + **Vente de pâtisseries « Délices du Quercy Blanc »**
Emmanuel Delpech : 06 07 58 21 90
- + **Vente de viande bovine:**
Henri Bonnaud « La ferme Quercy Bio » : 05 65 21 06 60
Alexandre Delpech « Les Vignassous » : 05 65 21 03 2



PLUI et ADS

Découvrez le nouveau site internet de la Communauté de Communes !

www.ccquercyblanc.fr

Communauté de Communes du Quercy Blanc
37 Place Gambetta
46170 CASTELNAU MONTRATIER-SAINTE ALAUZIE
Tel : 05 65 20 34 92 Mail : contact@ccquercyblanc.fr

Retrouvez toute l'actualité de notre territoire en téléchargeant l'application disponible sur GooglePlay et AppStore.

Téléchargez sur l'App Store | Disponible sur Google Play

Le PLUI – Information du Service Urbanisme de la CCQB

✚ Qu'est-ce que le PLUI ?

C'est un document d'urbanisme qui définit le projet politique et les règles d'aménagement de construction et d'utilisation des sols sur l'ensemble du territoire du Quercy Blanc.

A son approbation, il remplacera les PLU communaux et les cartes communales.

Le travail mené sur le zonage, le règlement écrit et les orientations d'aménagements programmés ont permis de traduire les ambitions du PADD et de l'état en matière d'aménagement du territoire.

Cette étude a été soumise à l'évaluation environnementale afin d'anticiper l'impact des futurs aménagements sur les espaces agricoles, naturels et forestiers. Suite à ces réunions, les registres de concertations disponibles dans chaque mairie et dans les locaux de la CCQB seront clôturés début mars.

La dernière opportunité de s'exprimer sera ensuite durant l'enquête publique prévue à la mi-année.

✚ Où en sommes-nous ?

Le 6 décembre 2022, le conseil communautaire a arrêté le projet de PLUI et la concertation.

L'ensemble des communes du territoire ont ensuite donné un avis sur le projet.

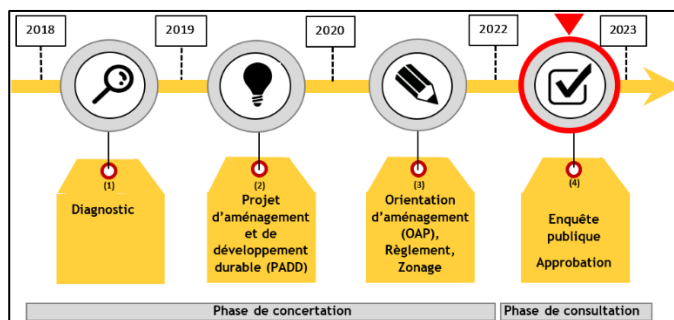
Le dossier sera disponible en format numérique sur le site internet de la communauté de

communes du Quercy Blanc (adresse mentionnée ci-dessous) courant janvier.

✚ Événement à venir...



Une enquête publique pour consulter la population aura lieu pour échanger sur le projet d'élaboration du PLUI. Elle sera programmée courant mars avril.



Suite à cette enquête, nous clôturerons les registres de concertation pour procéder à l'approbation du document d'urbanisme.

Le PLUI de la communauté de communes du Quercy Blanc devrait être en vigueur à partir du 3ème trimestre 2023.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur **le site internet** de la Communauté de Communes du Quercy Blanc

<http://www.ccquercyblanc.fr>

ou contacter le service urbanisme : Tél : 06 07 97 57 20 ; Mail : urbanisme@ccquercyblanc.fr

Application du Droit des Sols – ADS

Information du Service ADS de la CCQB

L'Application du Droit des Sols (ADS) vise à instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme, en vérifiant que l'utilisation des sols se fait conformément aux règles des documents de planification locaux (cartes communales, plans locaux d'urbanisme communaux) et du code de l'urbanisme.

Depuis le 1er janvier 2022, les communautés de communes du Quercy Blanc et du Pays de Lalbenque-Limogne proposent à leurs communes membres, qui disposent d'un document d'urbanisme, l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme.

À l'heure actuelle, 28 communes adhèrent au Centre Instructeur Quercy Causses.

Le service instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme transmises, pour le compte des communes, sur la base des documents d'urbanisme et de la réglementation en vigueur.

La Mairie reste le premier interlocuteur du demandeur : elle assure le lien entre vous et le centre instructeur Quercy Causses (CIQC).

Pour effectuer votre demande, vous devrez vous adresser à votre mairie en faisant soit une demande papier, soit une demande numérique sur la plateforme mise en place à cet effet :

<https://sve.sirap.fr>

La Mairie transférera ensuite votre demande au service instructeur.

Ce dernier rendra un avis technique sur votre demande au Maire qui délivrera ensuite l'arrêté.

Vous avez des questions sur votre projet avant tout dépôt de demande d'autorisation ?

En cas de questions sur la faisabilité d'un projet ou le montage du dossier, adressez-vous à votre mairie qui sera en mesure de répondre à vos questions.

Dans le cadre de projets spécifiques, la mairie pourra solliciter l'appui du centre instructeur pour tout conseil et renseignement préalable au dépôt d'une demande d'autorisation.

Information de la mairie : Le service ADS, une nouvelle charge communale

RAPPEL - La délivrance des permis et autorisations d'urbanismes sont un pouvoir de police du maire.

Le droit des Sols est une Compétences des Mairies.

Ce service doit être gratuit pour les pétitionnaires. C'est la loi.

Jusqu'en 2021, l'Etat assurait gracieusement l'instruction des demandes au profit des communes.

C'est fini depuis le 1^{er} Janvier 2022. L'Etat s'est désengagé de ce service, sans aucune compensation financière aux communes. Courant 2021, les Maires de la CCQB et de la CCPLL se sont associés pour créer un service ADS auxquelles chaque commune de nos territoire peut adhérer.

Les communes prennent un abonnement annuel constitué d'une part fixe (250 € en 2022) et d'une part variable indexée sur la population DGF. La commune paye ensuite chaque prestation selon un tarif préétabli. Pour 2022, les coûts sont les suivants :

- CU-b :	90 €
- Demande Préalable :	160 €
- Permis d'aménager :	270 €
- Permis de Construire :	220 €
- Permis de Démolir :	180 €

La CCQB refacture aux communes la totalité du coût de ce service.

Un budget opérationnel à reconstituer

Pour la CCQB comme pour les communes, les dotations baissent et les charges de fonctionnement augmentent. La CCQB a-t-elle fait trop d'investissements ? Certaines dépenses de fonctionnement sont-elles trop élevées ? Notre mode de fonctionnement n'est-il plus adapté à la situation économique actuelle ? Toujours est-il que la situation financière de la CCQB impose de restaurer une trésorerie saine et une CAF opérationnelle pour lui permettre d'assurer ses fonctions : être au côté des communes pour favoriser l'attractivité du territoire et son développement.

Un juste équilibre financier doit être trouvé entre communes et intercommunalité, chacune dépendant de l'autre. Chacune dans ses compétences et avec ses propres charges doit s'adapter aux circonstances pour gérer fonctionnement et investissements. La solidarité des communes vers la CCQB s'exerce régulièrement : En 2022, pour aider à rétablir ses finances, le Conseil Communautaire (donc les élus communaux) a entériné l'abandon du FPIC par les communes au profit de la CCQB jusqu'en 2026 (~80 k de recettes pour la CCQB) ainsi que le passage en FPU (Fiscalité Professionnelle Unique).

Passage à la FPU

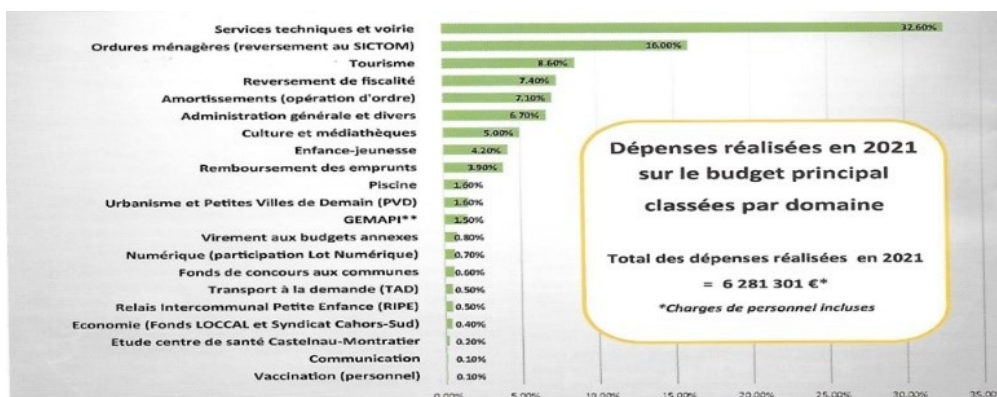
Dès le 1^{er} janvier 2023 la CCQB se substitue aux communes pour percevoir la totalité de la fiscalité professionnelle (TFE, IFR, CVAE...). Elle attribuera en contrepartie des compensations financières aux communes en fonction des charges transférées à la CCQB sans transfert des fonds correspondants. Dans cette opération, les communes perdent la dynamique de la ressource et les compensations qu'elles pourront recevoir sont au mieux figées sur 2022. La CCQB pourra augmenter ses recettes en harmonisant les taux et en agissant sur les bases. Elle récupère aussi la dynamique économique.

L'étude des compensations aux communes est un élément clé d'équilibre entre CCQB et communes. Les montants prévisionnels 2023 ont fait l'objet d'un 1^{er} débat en bureau. Le Président a proposé de mettre à la charge des communes le PLUI et l'opération « Petites Villes de Demain » (PVD). Je m'y suis opposé : le PLUI est une compétence de la CCQB, il n'y a pas de légitimité à le refacturer aux communes ; PVD est une opération qui concerne uniquement Montcuq et Castelnau.

Quelques autres mesures prises

Les autres propositions pour redresser les finances consistent à abandonner compétences et services non obligatoires, diminuer les subventions, transférer des charges aux communes. Des Economies de faible ampleur dont les conséquences sont la perte de mutualisations (pourtant l'âme des EPCI pour économiser à l'échelle du territoire) et de services importants rendus aux communes, aux associations et aux habitants.

Pour donner quelques exemples, la CCQB cesse le transport mutualisé des repas aux crèches, cantines scolaires et ALSH à compter de juillet 2023. C'est 0,56 % du budget de fonctionnement, une économie de 17 k€. Mais chaque commune devra trouver une solution. Le Transport à la demande sera stoppé en 2024 : 0,5 % du budget et 10 k€ d'économie. Les 500 transports/an concernent 200 à 300 personnes dépendantes, sans doute âgées, certainement sans véhicule. Comment vont-elles faire leurs courses et leurs visites chez le médecin ? Une réduction des horaires et des dates d'ouvertures de la piscine limitées à Juillet-Août a été actée pour économiser le chauffage de l'eau et un maître-nageur, une fraction d'une ligne à 1,6 % du budget de fonctionnement. Une petite économie pour la CCQB, une perte pour nos scolaires qui n'y auront plus accès. Le transport des enfants entre écoles et médiathèques devra être pris en charge par les communes ; 2500 € d'économie. Autre mesure anecdotique : Les 44 barrières livrées et prêtées par la CCQB pour sécuriser les événements vont être réparties de 4 à 5 par commune ; Chaque commune devra donc s'équiper. Les subventions aux associations diminuées de 30% en 2022, seront encore baissées ; Les tarifs de location des scènes mobiles seront augmentés ; leur livraison et installation (qui était facturé



100 €) ne seront plus assurés. Aux associations de trouver une solution pour utiliser ce bien commun.

Quelles autres voies pour consolider nos finances ?

Nous le savons, ces efforts demandés à tous sont insuffisants. Il ne me paraît possible ni juste d'en demander plus encore aux autres. Nous devons nous remettre en cause en tant qu'exécutif de la CCQB. Nous devons revoir la structuration même du fonctionnement mis en place au cours des ans. Il faut l'adapter pour répondre aux problèmes financiers immédiat, mais surtout aux évolutions économiques à venir avec une vision sur le long terme. Les services techniques qui représentent 30% de nos dépenses de fonctionnement sont à ajuster à nos capacités financières. Les quelques efforts affichés : fonctionner avec 2 épareuses au lieu de 3 ; supprimer les travaux entreprises et le recrutement de saisonniers en 2023 ; Augmenter le tarif des mises à disposition aux communes ne vont pas régler les problèmes. Nous devons externaliser davantage de fonctions et se recentrer sur certains fondamentaux. On fera des économies et la sous-traitance donnera un fort levier financier ajustable aux besoins et selon les années.

Ordures Ménagères et Incivilités

Incivilités, dégradations et vandalismes sont trois fléaux qui frappent les communes. A Pern, nous ne sommes pas épargnés. Ces actes coûtent cher en temps, en énergie et pour nos finances. Jusqu'à présent nous n'avions usé que de pédagogie ; Nous ajouté un volet dissuasif, le SYDED a fait de même.

Le Syded va s'équiper de pièges photos

De nombreuses actions ont déjà été engagées depuis la création du réseau en 2015 : labellisation d'événements écoresponsables, de sites « tourisme 0 déchet », déploiement du compostage collectif et promotion de l'individuel, sensibilisation au geste de tri... Cette année, ce sont plus de 130 référents qui ont répondu à l'invitation de Stéphane Magot, président du Syded pour évoquer deux sujets majeurs : réduire les ordures ménagères grâce au compostage collectif et lutter contre les dépôts sauvages. Ces élus bénévoles ont pour objectif de démultiplier les actions du Syded sur chaque commune. Ils sont un relais de terrain précieux pour mener des actions de réduction de déchet ou d'amélioration du tri.

Pour les 80 % de foyers lotois équipés d'un jardin, le compostage peut se faire en tas ou à l'aide d'un kit de compostage. Pour ceux qui ne disposent pas de jardin, en revanche, le tri des biodéchets est possible grâce à des bacs collectifs. Il en existe déjà plus de 80 dans le Lot, géolocalisés sur le site internet du Syded.

Le second sujet abordait la problématique de plus en plus présente des dépôts sauvages, notamment aux pieds des conteneurs. Le Syded va s'équiper de plusieurs pièges photos qui seront prêtés aux communes. Ils permettront de dissuader ou d'identifier les responsables de ces incivilités qui peuvent coûter cher. Un dépôt sauvage de déchets (sacs-poubelles, meubles, gravats, électroménager...) fait risquer jusqu'à **1 500 €** d'amende à son auteur.

Chiens errants - Rappel

Les incivilités, ce sont aussi les problèmes posés par les chiens errants. Plusieurs plaintes ont été reçues en mairie et en gendarmerie concernant des chiens agressifs envers des personnes ou ayant tué des volailles.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens leur obligation de s'équiper de dispositifs empêchant leur divagation.

Tri simplifié des ordures ménagères

Le ministère de la Transition Ecologique généralise le tri simplifié. Partout en France métropolitaine les emballages plastiques peuvent être jetés dans le bac jaune pour leur recyclage. Fini le tri casse-tête. Parmi les nouveaux déchets qu'il est désormais possible de jeter dans le bac jaune, on trouve les pots de yaourt, de crème fraîche, les barquettes en plastique et en polystyrène, les films plastiques, les tubes et les sachets.

Une partie des Français a déjà accès à ce recyclage généralisé, mais pour les autres, « les règles de tri pour les emballages en plastique étaient limitées aux bouteilles et flacons ».

Cette nouvelle mesure devrait contribuer à « systématiser le geste de tri des citoyens », en aidant à « lever les doutes » au moment du tri. Des doutes qui étaient exprimés « par quatre Français sur cinq » au moment de trier leurs emballages.



Incivilités

Depuis que nous avons acheté un piège photographique, la situation semble s'améliorer sur les aires de propretés.

En revanche, nous avons à peine fini la mise en place de l'adressage que des panneaux de noms de rue, chemins ou routes ont été volés. Sachez que chacun d'eux coûtent **90 euros** à la collectivité.

Informations Déchetteries

Déchetteries et Horaires

Trois déchetteries sont à votre disposition à proximité immédiate :

- Castelnau Montratier-Sainte Alauzie,
- Lalbenque
- Cahors

Vous pouvez toutes les utiliser et choisir en fonction de votre lieu d'habitation et des horaires d'ouverture.

Excepté le Dimanche, il y en a toujours une prête à vous accueillir à proximité immédiate.

A noter : à Cahors, une antenne d'Emmaüs est présente sur le site de la déchetterie et récupère tout objet pouvant avoir une seconde vie.

Horaires Ouverture Déchetteries	Castelnau 05 65 21 47 59	Lalbenque 05 65 20 17 46	Cahors 05 65 53 07 35
Lundi	14h - 18h	14h - 18h	8h - 12h 13h30 - 18h30
Mardi	14h - 18h	9h - 12h	a.m. : fermée 13h30 - 18h30
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h	8h - 12h 13h30 - 18h30
Judi	Fermée	Fermée	8h - 12h 13h30 - 18h30
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h	8h - 12h 13h30 - 18h30
Samedi	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h 13h30 - 18h

Pratiquez le compostage, vous réduirez de 50 kg/an le poids de votre poubelle. Bon de commande sur : https://sictom-msq.fr/wp-content/uploads/2020/10/bon_commanche_composteur_maj-1.pdf

Quelques Idées

Demande de composteur

Envoyer un courrier au syded du Lot :
« les Matalines »
46150 CATUS

- **Indiquer** : nom, prénom, adresse et numéro de tél.
- **Joindre** un chèque de 20 € à l'ordre du Trésor Public

Le Syded du Lot vous enverra le composteur dans la déchetterie la plus proche.

Encombrants

Les déchets végétaux, électriques, volumineux ou dangereux **DOIVENT** être déposés en déchetterie

C'est GRATUIT pour les particulier

**Ne rien laisser autour des containers,
C'est une question de respect et de sécurité**

IDEES :

VÊTEMENTS, LINGE ET CHAUSSURES
pensez aux bornes à textiles !
DÉCHETS DE JARDIN ET DE CUISINE
pensez au composteur !

ASTUCES

Ne lavez pas les emballages, il suffit de bien les vider.
Ne pas imbriquer les emballages entre eux,
ils seront plus facilement recyclés
Bien aplatir les cartons volumineux pour éviter
l'encombrement du bac vert.

Budget Municipal 2022

Baisse des dotations, nouvelles charges par désengagement de l'Etat et transfert de charges de la CCQB aux communes, perte de recettes au profit de la CCQB. Tout semble fait pour tuer les petites communes, alors même que de partout on entend la même affirmation : la commune est l'échelon essentiel de notre République. Je veux vous assurer de mon engagement sans faille dans la défense des communes, et de la nôtre en particulier.

DGF et Contexte Budgétaire

Côté négatif nous avons perdu en 2020 la « Dotation de Solidarité Rurale Cible » (-30 193 €). En dépit des surcoûts liés à la crise, la DGF ne sera pas indexée sur l'inflation et l'augmentation hautement probable des charges de fonctionnement sera une nouvelle contrainte ; enfin les difficultés financières de la CCQB impactent aussi les finances des communes.

Année	dotation forfaitaire (DGF)	dotation de solidarité rurale "péréquation"	dotation de solidarité rurale "cible"	dotation nationale de péréquation	TOTAL
2017	77 617	20 957	26 833	12 991	138 398
2018	75 744	21 229	29 301	12 794	139 068
2019	75 679	21 162	30 193	11 515	138 549
2020	75 034	20 981	15 097	10 363	121 475
2021	74 712	21 113	0	10 651	106 476
2022	74 261	20 662	0	10 200	105 123

Côté positif, la loi de finance 2023 augmente la DGF totale à hauteur de 320 millions d'Euros. Verra-t-on augmenter notre dotation en 2023 ? Réponse en avril.

La gestion serrée de nos charges de fonctionnement a permis de maintenir un niveau de capacité d'autofinancement (CAF) permettant de poursuivre avec discernement nos investissements. Ils visent en particulier à valoriser les bâtiments récemment acquis en les proposant à la location. C'est le cas du logement Palulos, place de l'église, loué depuis septembre. C'est aussi le cas du projet de café-restaurant-multiservices sur lequel nous travaillons. Pour chacune de ces opérations, les emprunts sont (ou seront) couverts par le montant des loyers et les programmes optimisés pour bénéficier de toutes les subventions auxquelles nous pouvons prétendre.

FPIC

Le FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales), est un mécanisme de péréquation qui consiste à prélever une partie des ressources de l'intercommunalité pour les reverser à des communes moins favorisées. Après un retour au droit commun en 2021, c'est-à-dire un reversement aux

communes, la CCQB a voté en 2022 la conservation de la totalité du FPIC pour aider au renflouement de ses finances.

Pour Pern, il s'agit d'une perte de 4 631 € à partir de 2022.

Taxe d'Aménagement

La taxe d'aménagement s'applique à toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme : construction, agrandissement, aménagement, changements de destination. Elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation. Comme son nom l'indique elle est destinée à participer au financement de projets d'aménagement des espaces publics sur une commune. Par exemple l'aménagement des zones constructibles ouvertes dans le cadre d'un PLUI.

A Pern elle est fixée à 2% depuis 2011. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas l'augmenter afin d'inciter de nouvelles populations à construire sur les terrains qui vont être ouverts dans le prochain PLUI.

En 2022, L'Etat qui avait dans un 1^{er} temps contraint les communes à un partage avec les EPCI est revenu sur sa

Fiscalité (part communale)	Taux 2018 + 2,5 %	Taux 2019 + 3 %	Taux 2020 + 3 %	Taux 2021 + 1 %	Taux 2022 + 2,5 %
Taxe d'habitation (TH)	7.93	8,17	36 798	~ 37 000 €	~ 37 000 €
Foncier bâti (TFB)	6.19	6,38	6,57	6,87	31,09*
Foncier non bâti (TFNB)	28.41	29,26	30,14	30,44	31,20
Cotisation Foncière des Entreprise	15.36	15,82	16,29	16,45	16,86
Produit Fiscal Réalisé	68 143	70 211	70 877	71 635	78 997 €

décision, laissant à celles qui le désirent la possibilité de la conserver. Votre Conseil Municipal va prochainement délibérer sur ce point.

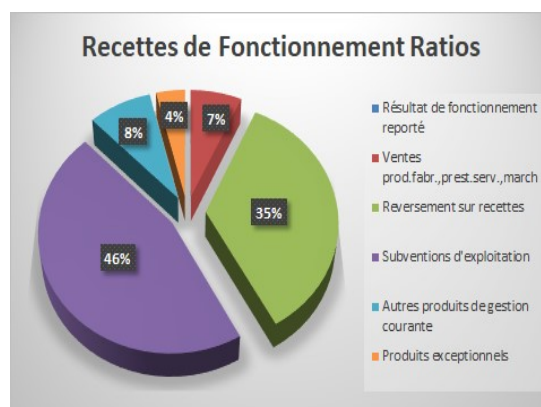
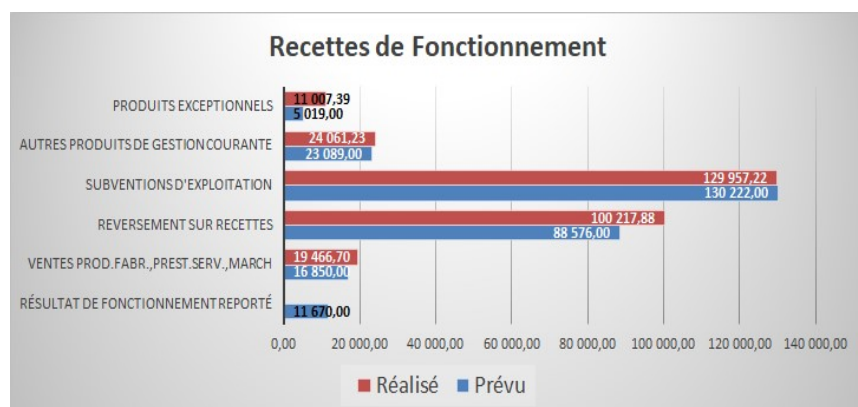
Effort fiscal

Maintenir un effort fiscal au-dessus du taux-seuil de 0,9 (taux moyen du département pour notre strate) est essentiel pour que la commune ne soit pas pénalisée par une baisse de ses subventions. C'est la raison de la légère hausse votée chaque année, La valeur en euros de l'augmentation qui en résulte est très faible.

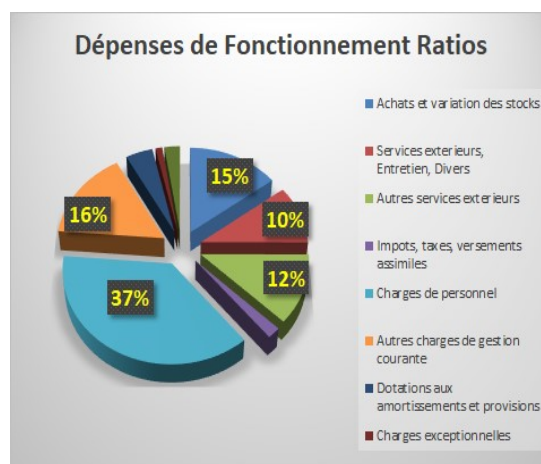
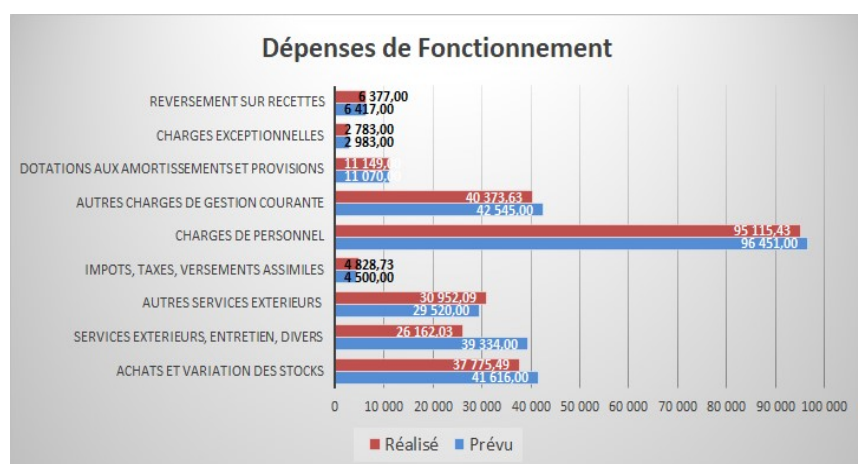
A NOTER : la valeur de 31,09% pour la TFP intègre le taux départemental plus le taux communal.

Budget Municipal 2022

Recettes de Fonctionnement



Dépenses de Fonctionnement



Nos charges de fonctionnement (hors charges de personnel) qui s'élèvent à 248 €/habitant, sont très inférieures à celles constatées pour les communes de la même strate du département du Lot (318 €/habitant) et celles du niveau régional (439 €/habitant), ou national (431 €/habitant).

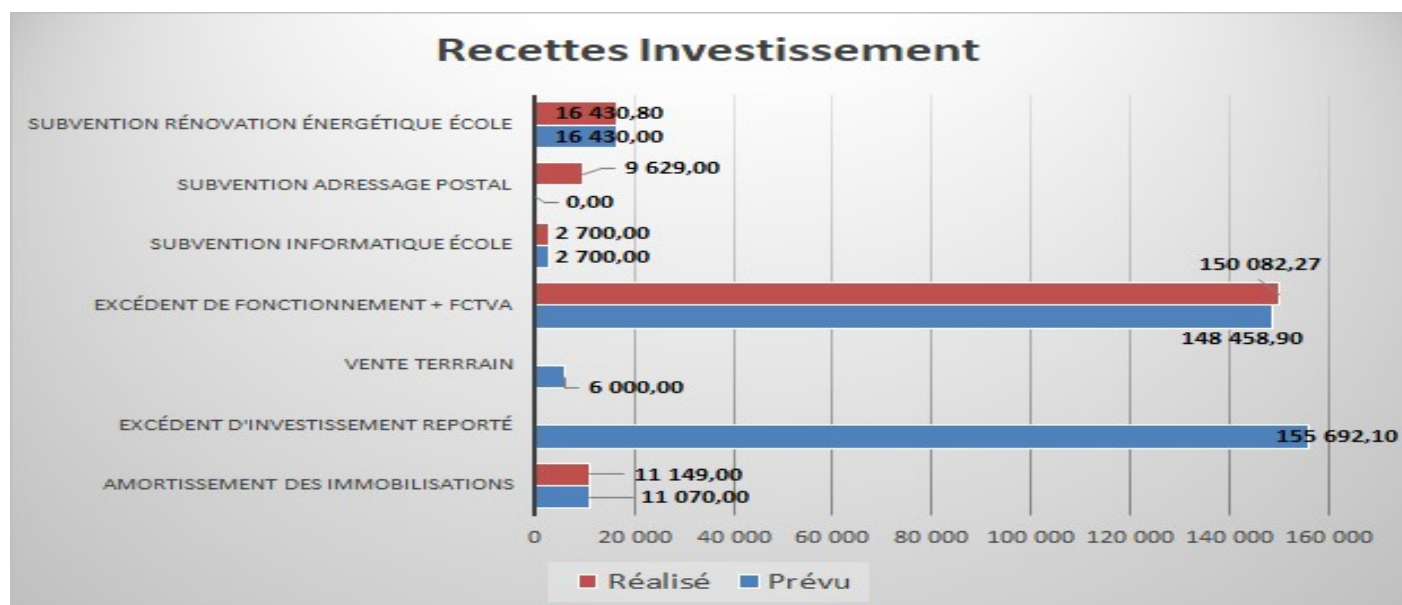
Charges de personnel : à 190€/habitant à Pern, elles sont légèrement inférieures aux communes de la même strate du Lot (200 €/habitant) et nettement inférieures à celles du niveau régional (261 €/habitant), ou national (227 €/habitant).

Services extérieurs : ligne budgétaire contenant les réserves financières. Reste en fin 2022 environ 13 k€ disponibles.

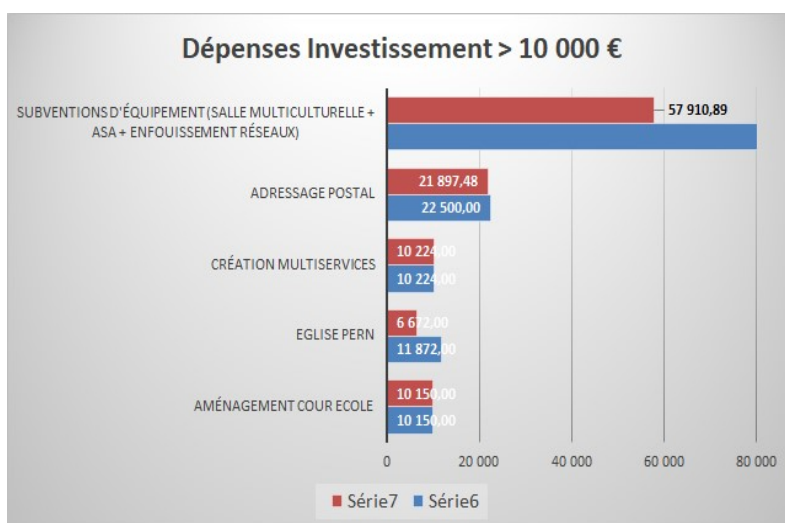
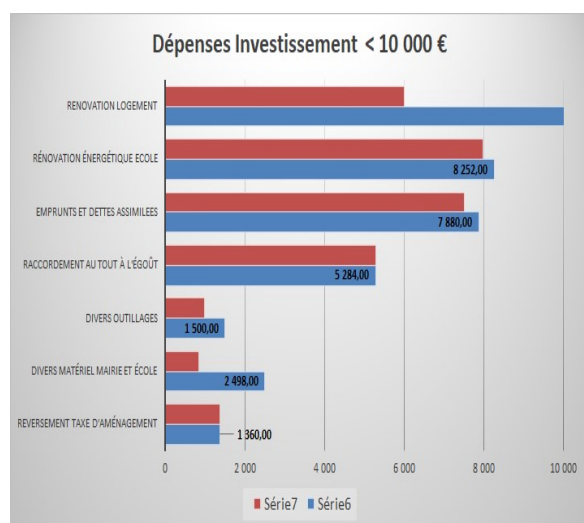
Pour conclure : Nos dépenses de fonctionnement sont parfaitement contenues. Les subventions des investissements 2021 ont été reçues, à l'exception du solde de celle de la Région Occitanie (5 600 €) qui va être versée 1^{er} trimestre de cette année. Notre CAF a ainsi été reconstituée.

Budget Municipal 2022

Recettes d'Investissements



Dépenses d'Investissements



Dépenses d'investissement : Leur montant varie d'une année sur l'autre. Après chaque opération d'investissement significative, nous attendons la reconstitution de notre CAF pour engager de nouveaux investissements.

En 2021, nous avons mené plusieurs projets importants ; en 2022 nous avons encaissé les subventions. En 2023, notre CAF ayant été reconstituée, nous pouvons mettre en place les investissements programmés.

Encours de la dette par habitant : 78 € à Pern, contre 482 € pour les communes de la même strate du Département du Lot et 675 €/habitant si on élargie la strate à l'Occitanie

Pour conclure : Nous avons une marge de manœuvre que nous exploiterons avec discernement.

Budget Municipal 2022

Subventions aux associations

Rappel : Documents indispensables pour versement de la subvention

- ✓ Lettre de demande,
- ✓ Compte rendu de la dernière Assemblée Générale,
- ✓ Dernier bilan financier et/ou Bilan prévisionnel pour l'année en cours.

Date limite de réception en Mairie : 30 novembre de l'année en cours.

Subventions votées en 2022

Association	2018	2019	2020	2021	2022
AMIQ	100	150	200	200	200
CHEMIN EN QUERCY	50	100	150	150	150
COC CASTELNAUDAIS	100	100	200	200	200*
COOPERATIVE SCOLAIRE PERN	306	306	200	200	200
FNACA	30	30	50	50	50*
FOOT QUERCY BLANC	100	100	200	200	200
LA BOULE PERNOISE	200	200	200	200	200
LA DIANE PERNOISE	200	200	1 200	200	200
LES CANAILLOUX DU QUERCY BLANC (Centre de Loisirs)	120	120	200	200	200
MUTUELLE COUPS DURS	160	160	200	200	200
PIQUE ET POUSSE	50	100	150	150	150
PREVENTION ROUTIERE	50	50	100	100	100
RESTO DU CŒUR	0	0	100	100	100
RUN HEUREUX		500	1 000	500	200
SAPEURS POMPIERS	100	100	100	100	100
JEUNES AGRICULTEURS DU LOT				500	0
JEUX et COMPAGNIE					100
SANTE en QUERCY BLANC					500
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS					150
TOTAL VERSE	1 566	2 216	4 550	3 250	2 950 €

NOTA : La subventions votée pour le « COC » n'a pas été demandée en dépit de nos relances et n'a donc pas été versée. Celle de la FNACA a été demandée trop tardivement pour pouvoir être versée.

Dossier Ecole

L'école est et restera centrale dans nos préoccupations. Une école vivante, une école de qualité est indispensable pour attirer et enraciner de nouvelles populations. Plus encore que dans les métropoles, une école de campagne doit permettre le meilleur apprentissage, offrir les meilleures conditions de travail et de vie scolaire tant aux enfants qu'aux personnels enseignants et techniques. Elle doit être tournée vers l'avenir et permettre son évolution.



Le Mot des Enseignants

L'école de Pern compte à ce jour 35 élèves du CE1 au CM2. La municipalité continue de soutenir le fonctionnement de l'école afin que les élèves accueillis travaillent dans une structure scolaire rénovée, entretenue et qui puisse répondre aux enjeux actuels. Un mur d'escalade a été mis en place dans la cour de récréation. Les élèves sont ravis de cette installation utilisée durant la récréation ainsi que durant les temps d'EPS. Nous remercions les conseillers municipaux ayant œuvré à son installation ! En outre, la cour a été végétalisée suite à un projet travaillé par les élèves et communiqué à la mairie. Un tilleul a notamment été planté afin, à terme, d'apporter de l'ombre à la cour.

Les projets menés cette année dans les classes sont multiples : projet théâtre et danse en lien avec l'OCCE du Lot, initiation aux échecs, apprentissage du basket en partenariat avec le comité départemental de basket, visite du centre de tri du SYDED à Catus, accueil à la médiathèque pris en charge par le communauté de communes... Ces projets permettent ainsi, outre l'apprentissages des domaines fondamentaux, à chaque élève de de s'épanouir à travers des pratiques artistiques et sportives et de construire des attitudes de citoyens. Ces projets sont bien souvent financés par l'Association des Parents d'Élèves du RPI : leur engagement nous permet donc de les concrétiser

et à chaque enfant d'y participer et de s'y construire. Les enseignants les remercient chaleureusement.

Outre les enseignants, d'autres adultes sont amenés à encadrer les élèves : Cathy Lopez et Karine Sorre durant les temps de cantine et garderie. Elles assurent également un nettoyage irréprochable des salles de l'école. Jessica Champie est présente à temps plein à l'école en tant qu'AESH et aide des élèves à besoins particuliers. Ces personnes sont, pour une part non négligeable, responsables du climat scolaire serein et de la grande qualité des relations entre adultes et élèves.

Les enseignants remercient sincèrement les différentes personnes contribuant à la bonne marche de l'École de Pern. Elle demeure un lieu de vie, de travail, de jeu, d'expérimentation et d'apprentissages pour les élèves, un lieu qui permet à chacun d'entre eux de grandir et de se construire en tant que futur citoyen.

Les enseignants de l'école de Pern

Dossier Ecole

La page des enfants

Les Cadeaux impossibles par les CE1-CE2

Cher Père Noël, je voudrais tes rennes pour aller dans l'espace et pour aller sur la Lune.

Anna

Cher Père Noël, je voudrais une carotte géante pour la manger que je veux.

Angèle

Cher Père Noël, je voudrais un très très grand Papa pour me promener sur ses épaules.

Thomas

Cher Père Noël, je voudrais un vrai Naruto pour faire des combats contre Sangoku.

Nathan

Cher Père Noël, je voudrais un tigre pour jouer avec lui.

Diego

Cher Père Noël, je voudrais cinquante chiens pour être au chaud.

Lyla

Cher Père Noël, je désirerais faire ce que je veux.

Noé

Cher Père Noël, je voudrais un robot pour finir mon jeu vidéo.

Jonas

Cher Père Noël, je désirerais cent vaches.

Yazid

Cher Père Noël, je voudrais une maison volante pour me déplacer sans déménager.

Jade

Cher Père Noël, je voudrais une limace pour me raconter des histoires.

Timéo

Cher Père Noël, je désirerais un dragon pour économiser la voiture. Il pourrait nous transporter dans l'espace.

Sofia

Cher Père Noël, je voudrais une forêt magique pour Noël.

Abigaëlle

Cher Père Noël, je voudrais un cheval bleu pour me balader.

Soa

Cher Père Noël, je désirerais des superpouvoirs pour combattre les plus grands méchants du monde.

Lily

Cher Père Noël, je voudrais un cheval pour me promener.

Emma

Cher Père Noël, je voudrais un immeuble orange pour toute ma famille.

Soan

VIVE NOEL

La famille est enfin réunie,
Les enfants sont très contents,
Le sapin est décoré depuis longtemps.

Après un bon diner,
Nous allons nous coucher,
En attendant le Père Noël passer.

Et quand la cloche sonnera,
Tout le monde se lèvera,
pour découvrir les cadeaux.

De merveilleux jouets ont été déballés,
Tous les enfants sont gâtés,
Les lutins ont bien travaillé!

Aléna

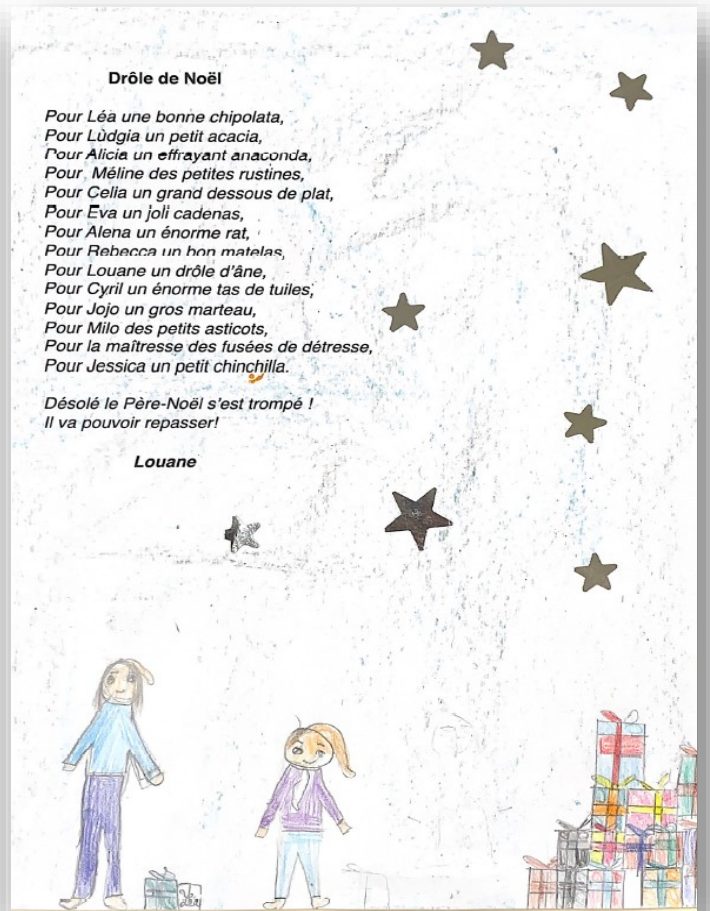


Drôle de Noël

Pour Léa une bonne chipolata,
Pour Lúdgia un petit acacia,
Pour Alicia un effrayant anaconda,
Pour Méline des petites rustines,
Pour Celia un grand dessous de plat,
Pour Eva un joli cadenas,
Pour Alena un énorme rat,
Pour Rebecca un bon matelas,
Pour Louane un drôle d'âne,
Pour Cyril un énorme tas de tuiles,
Pour Jojo un gros marteau,
Pour Milo des petits asticots,
Pour la maîtresse des fusées de détresse,
Pour Jessica un petit chinchilla.

Désolé le Père-Noël s'est trompé !
Il va pouvoir repasser!

Louane



Dossier Ecole

Les améliorations 2022

✚ Protection des salles de classes

Nous avons fait réaliser une pergola pour protéger les baies vitrées des salles de classe des ardeurs du soleil lors des chaleurs des mois les plus chauds mai, juin, juillet et septembre. Dans un premier temps nous avons couvert cette pergola de canisses, mais des plants de jasmin ont été plantés au pied des poteaux qui devraient assurer un bel ombrage dans quelques années

✚ Parcours d'escalade

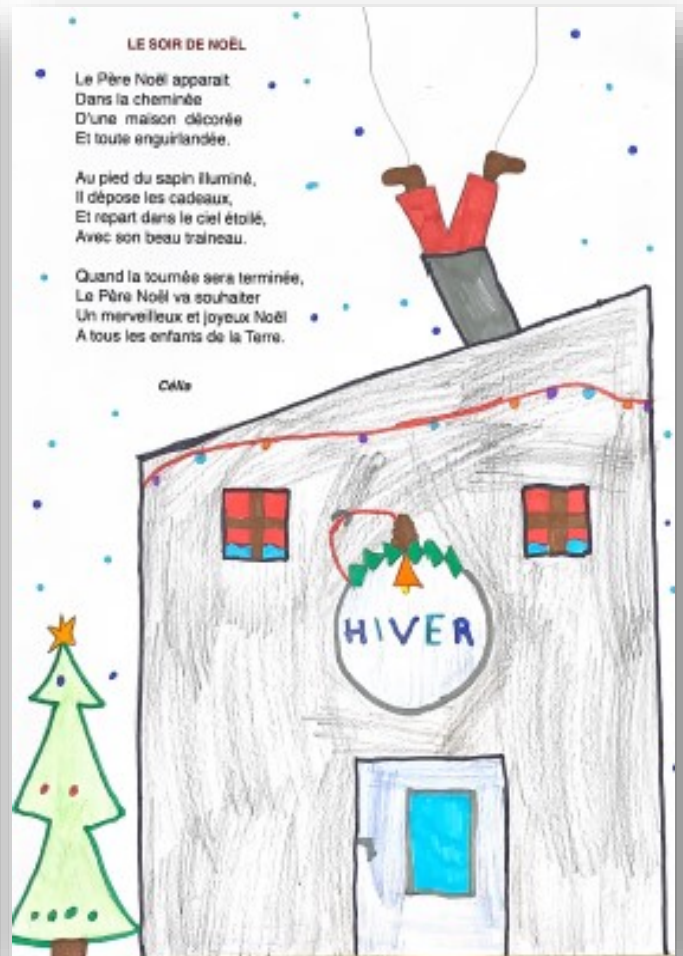
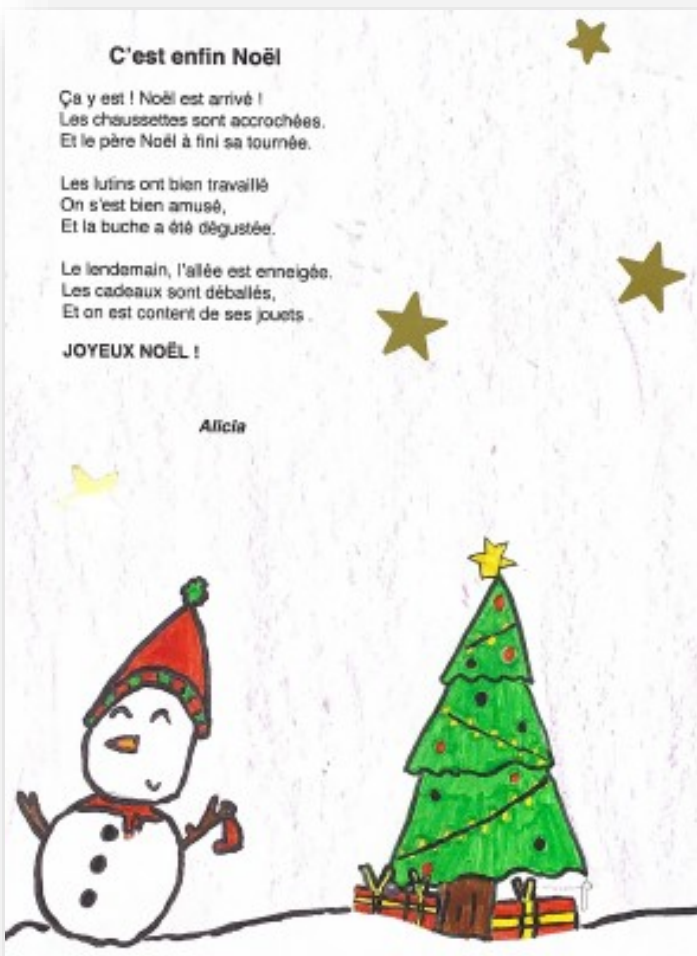
Il a été installé peu avant Noël, la totalité du matériel ayant enfin été reçu en fin d'été. Les enfants attendaient cet aménagement avec impatience. Leur bonheur devant ce nouvel équipement fait plaisir à voir.

✚ Végétalisation de la cour de récréation

Pour verdier et apporter un peu d'ombrage dans la cour, nous avons planté un tilleul à l'emplacement de l'ancienne fosse. Ce grand trou a été aménagé et comblé de bonne terre. Cet arbre ajoutera de la fraîcheur et une note de nature dans cette cour goudronnée.

✚ Communication vers la nouvelle parcelle

Nous avons fait réaliser les travaux d'ouverture vers la parcelle située derrière les salles de classe par l'entreprise Delort. Pour l'instant ce nouvel espace n'est pas accessible aux enfants. Il reste à l'aménager. En particulier reconstruire le mur longeant le chemin et installer une clôture. Nous espérons pouvoir réaliser ces travaux en 2023.



Réalisations et Projets

Outre les travaux qui font le quotidien d'une commune, 2022 a été consacrée à l'achèvement des chantiers engagés en 2021 et aux études et montage des dossiers préparant les investissements 2023.

Entretien Voirie

✚ Voirie communautaire

- Reprofilage et enduit (800 ml) sur le VC 104 de Ferré à Bédrynes. Busage réalisé avant reprofilage (En bas, côté D55)
- Reprofilage et enduit (390 ml) sur le VC 113 du Moulin de Séguy
- Reprofilage et enduit (700 ml) sur le VC 8 de Pern à Granéjols
- Point à temps (environ 7 tonnes d'émulsion de bitume) sur diverses voiries, notamment VC 10 de Lacoste ; VC 155 de Sagnet à Terry ; les Tuileries ; Roches ; Le Foussal ; Montaudié ; Bru ; Pech sec ; le Pujal ; les Plaines ; Belpech ; les Cigales ; Pech Miquel.
- Reprise ponctuelle des trous sur le VC 151 de Lalauze

✚ Voirie communale

- En mise à disposition (facturé à la commune) :
- Reprofilage et enduit (150 ml) du CR de Sagnet
Montant : **4 481,24 €**
 - Fontaine de Ferré :
Montant : **1 545,50 €**
 - Réalisation des peintures au sol dans le bourg de Pern + panneau routier.
Montant : **629,89 €**

✚ Sécurité

La sécurité est bien évidemment une forte préoccupation pour l'équipe municipale. Les points noirs majeurs sont les traversées de Pern par la RD55, de Terry par le VC6, de Ventailac par la RD47, de l'Estang par la RD659. Le drame qui s'est joué le 10 novembre en début de soirée sur la RD 820 au débouché de la RD 47 à Ventailac n'aurait jamais dû se produire. Sur chaque site des solutions existent mais apparaissent compliquées à mettre en œuvre lorsque le Département est impliqué.

Le département vient enfin d'engager des aménagements sur le débouché de la RD 47 sur la RD 820. C'est bien triste qu'il faille attendre le décès d'un jeune et le désespoir de sa famille et de ses proches pour que des actions se mettent en place. J'ai pourtant, à plusieurs fois informé le Département de l'ensemble de nos points noirs, dont un courrier envoyé une dizaine de jours avant le drame.

Adressage

L'adresse est une information essentielle à associer à chaque foyer. Elle doit être précise, unique et non-ambiguë pour que chacun bénéficie sans erreur de tous les services à domicile en particulier la venue éventuelle de secours.

La commission communale a réalisé ce travail en collaboration avec La Poste en relation avec les équipes de Cézac et l'Hospitalet pour éviter toute redondance et gérer les voies reliant nos communes respectives.

101 poteaux, 125 plaques de rues, places, routes, chemins, impasses et 263 numéros d'habitations et autres bâtiments ont été installés à l'automne par Quercy Contact. A l'exception du centre-bourg, les noms des lieux-dits ont été utilisés autant qu'il était possible et selon les directives de La Poste.

Coût de l'opération :

Montant total :	25 353,48 €
Aide de l'Etat :	9 629 €
Coût final pour la commune :	15 724,48 €

En bref

✚ Presbytère de Terry :

Changement des radiateurs + Chauffeau + coffret électrique.

Montant : **2 412,54 €**

✚ Logement Palulos :

Inauguré en juin, il est loué depuis septembre.

Achat à l'EPF :	88 817,62 €
Montant des travaux :	74 243,42 €
Montant des aides :	75 689 €
Part mairie (achat + travaux):	81 772 €

✚ Eclairage public de Pern :

En cours d'installation (Participation FDEL = 63%) :

Coût total :	53 478,51 €
Coût commune :	19 735,98 €

✚ Borne WIFI public :

Installée sur la place de la mairie depuis 2019, son nombre de connexions a explosé en 2022 de 3.6 fois par rapport à 2021. Ce service méritait d'être maintenu.

STATISTIQUES	2020	2021	2022
• Nb de connexions	1794	1086	3900
• Nb d'utilisateurs uniques	61	54	69
• Données reçues (GO)	33,8	47,2	290
• Tps total de connexion	6j9h14m	7j15h46m	31j1h44m
• Durée moyenne	20m4s	9m35s	11m28s

Réalisations et Projets

Café-Restaurant-Multiservices et Salle Multiculturelle

A l'étude depuis deux ans avec une équipe impliquant la CCI, le CAUE, le Lycée Hôtelier de Souillac, un cabinet d'architecte et les services du Département du Lot, ce projet est maintenant au stade APD et les demandes de DETR ont été déposées.

Conception

C'est le projet majeur de notre mandature. Il avait été annoncé dans notre profession de foi. Par les flux et l'animation qu'il génèrera, il aura un rôle fédérateur, constituera un levier d'attractivité qui rétroagira sur la vie économique de l'ensemble du territoire, la vie sociale, les espaces publics, le logement et le patrimoine.

Il porte sur la réhabilitation de la maison située à côté de la mairie (ancien café Magne) et l'étage au-dessus de mairie. Ces deux espaces, reliés par la cour de la mairie fonctionneront en synergie. L'ancienne salle des fêtes et son office pourront être utilisées par les gérants du café-restaurant-multiservices pour des repas de groupes.

Une équipe pluridisciplinaire a été mise en place pour travailler sur ce projet dans sa globalité. Un architecte du CAUE, a réalisé une ébauche de plan qui a servi de base de travail (Sélection d'un scénario parmi les deux proposés). L'organisation des cuisines, des salles de restaurations, du comptoir d'accueil de l'espace vente-services ont été abordés par des étudiants et leurs enseignants du Lycée des Métiers Hôteliers Quercy-Périgord (Souillac). Deux études de marché concernant l'une le café-restaurant, l'autre le multiservices ont été réalisées par la CCI du Lot. Deux réalisations similaires portées par des mairies (Restaurant « La Grange » à Vazerac, et « L'Oustal d'Isa » à Montdoumerc) ont été analysées en détail pour mieux comprendre les modèles économiques et les écueils à éviter dans les aménagements. Un architecte a été retenu (le moins-disant sur trois devis) pour élaborer un dossier d'APD (Avant-Projet Définitif) et un chiffrage au mètre réalisé pour éviter les approximations des chiffrages au ratio. Ces documents et études sont des préalables aux demandes de financements. Plusieurs réunions ont été organisées avec l'ensemble de l'équipe pour partager les travaux de chacun et faire évoluer le projet vers sa version finale.

Cet automne les documents de l'APD ont été remis par le cabinet d'Architectes. Un plan de financement dissociant les deux volets du projet a été réalisé après consultation des services de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département. Les dossiers de demandes de DETR ont été déposées fin décembre.

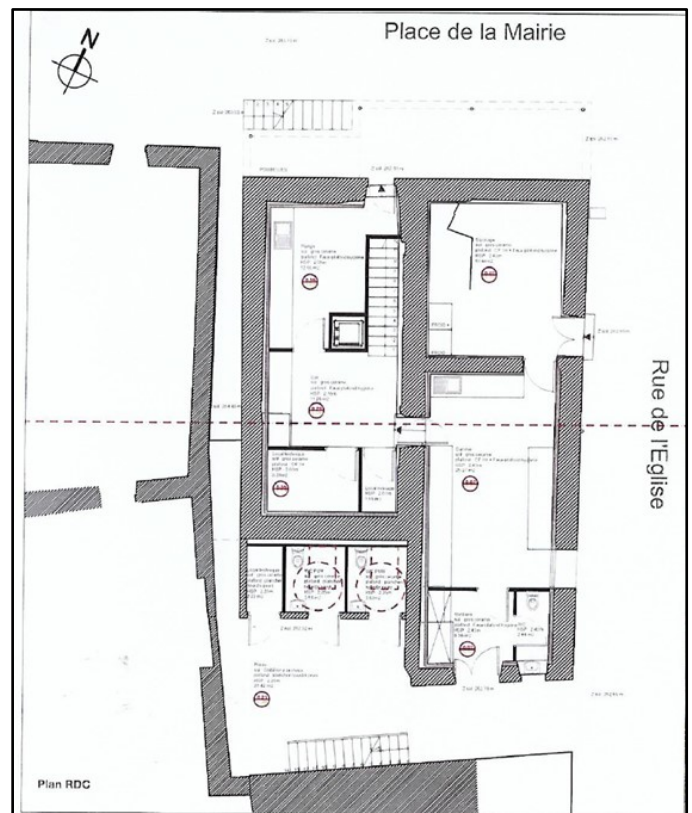
Le Café-Restaurant-Multiservices

La façade du bâtiment s'affiche parfaitement visible sur la place de la mairie traversée par la RD55. Elle permettra l'identification au premier coup d'œil de ses diverses fonctions et rôles par un visuel et un agrandissement de sa terrasse. L'accès actuel par l'escalier extérieur sera maintenu.

Un second accès aux clients du café-restaurant et du multiservices est aménagé par la cour de la mairie. Cet accès de plein pied, assure à toutes et tous et donc aux personnes à mobilité réduite un accès à l'ensemble des services offerts par ce multiple rural. Un parking immédiatement adjacent leur apportera le confort nécessaire, des emplacements leur étant réservés.



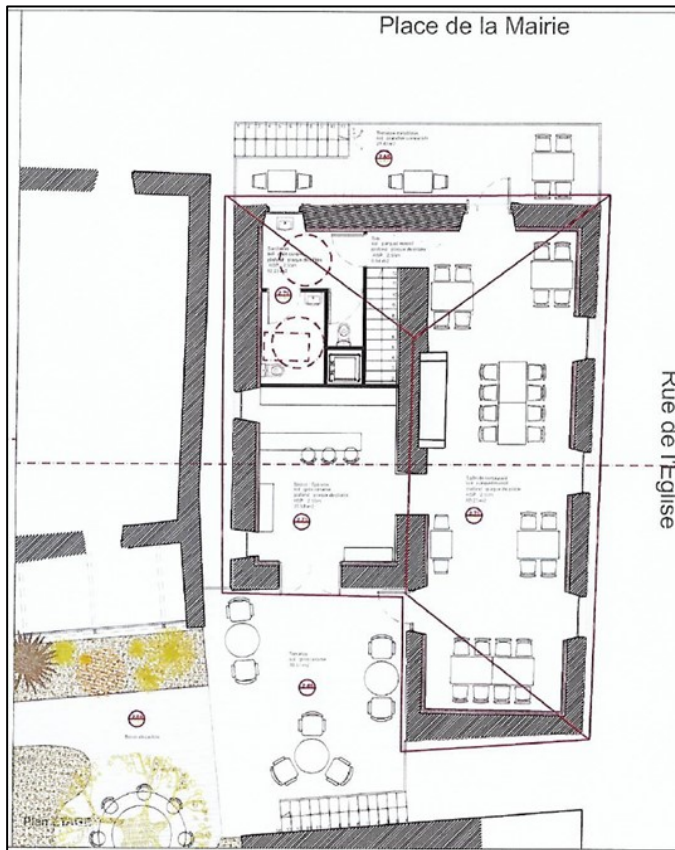
Au rez-de-chaussée seront aménagés les espaces de stockages (un accès direct sur la rue existe déjà qui permettra les livraisons), la cuisine (un monte-plats est prévu pour livrer la salle de restauration à l'étage) et les locaux techniques. L'étage sera dédié à la salle de restauration pouvant accueillir environ 40 clients, au café et son comptoir ainsi qu'à l'espace multiservices.



Le modèle économique du restaurant devra être adapté à une clientèle diversifiée selon les horaires (midi, soir) et les jours de la semaine. Il devra prendre en compte les conséquences de la crise sanitaire que nous vivons (Plats à emporter, voire livraison de repas à domicile). Il devra valoriser les productions locales et circuits courts en intégrant ces produits dans ses menus. Ces produits seront également disponibles à la vente sur l'espace multiservices.

Réalisations et Projets

Le choix judicieux de l'équipe qui prendra la gestion de l'établissement sera à n'en pas douter la clé du succès.



Le café doit devenir le cœur d'un tiers-lieux citoyen permettant petits évènements, créativité, entraide, et inclusion sociale. Il renforcera la vie sociale créera du lien et de l'activité, favorisera la diffusion artistique et les échanges sur des sujets culturels, littéraires, musicaux en impliquant la participation active des usagers.

L'espace multiservices sera aménagé pour des produits de base de la vie courante et proposera les productions agro-alimentaires locales dont un dépôt de pain. Il offrira des services à affiner avec les besoins et demandes de nos habitants. Nous avons déjà envisagé un point de dépôt/expédition de courriers et petits colis, de retrait d'espèces, d'un point presse, jeux de loterie, etc.

L'opération dans sa globalité a un coût total estimé à 482 217 euros HT. Ce montant comprend le rachat du bâtiment à l'EPF à hauteur de 65 400 euros HT (y compris les frais d'actes notariés).

Plan de Financement :

Etat - DETR Chapitre 2-1 :	Montant : 80 000 euros
Etat : Fonds Vert :	Montant : 151 000 euros
Département :	Montant : 144 665 euros
Commune de l'Hospitalet :	Montant : 10 000 euros

Autofinancement :

Emprunt :	Montant : 70 000 euros
Fonds propres :	Montant : 26 552 euros
L'investissement communal s'élève à 96 552 € HT, soit 20 % du montant total HT.	

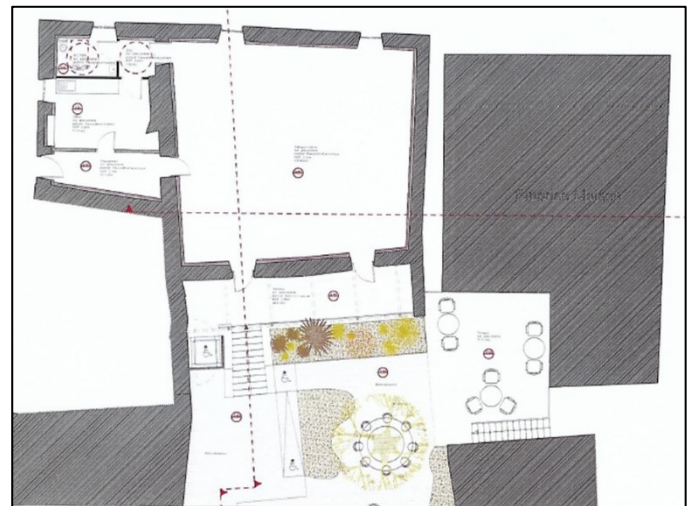
La Salle Multiculturelle

La commune dispose à l'étage du bâtiment abritant la mairie, d'une vaste salle et d'un grand office. Ces salles ont servi successivement de salle des fêtes, puis de salle de restauration pour les enfants de l'école. Mal isolées, énergivore et non accessibles aux personnes à mobilité réduite, elles nécessitent une complète réhabilitation.

Ces espaces seront mis en connexion avec le café-restaurant-multiservices en aménageant la cour située derrière la mairie pour que ces deux espaces fonctionnent en synergie, chacun bénéficiant de l'activité de l'autre.

Un monte personne et une rampe d'accès seront installés dans la cour de la mairie dont la végétalisation est aussi prévue.

Ces aménagements complètent l'offre communale : Une aire de sport avec terrain de boules, tennis et buvette et une petite salle associative à Terry (30 personnes maximum). L'ensemble de l'opération est complémentaire de la salle des fêtes de Granéjols sur un créneau absent de notre territoire.



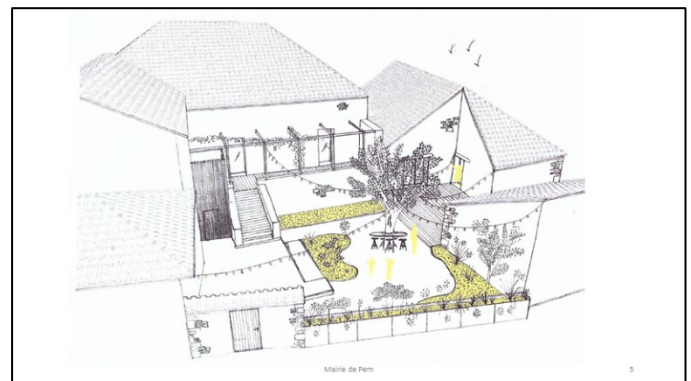
L'opération dans sa globalité a un coût total estimé à 315 325 euros HT.

Plan de Financement :

1) Etat - DETR Chapitre 2-1 :	Montant : 127 623 euros
2) Région :	Montant : 22 625 euros
3) Département :	Montant : 94 597 euros

Autofinancement :

1) Emprunt :	Montant : 50 000 euros
2) Fonds propres :	Montant : 20 480 euros
L'investissement communal s'élève à 70 480 € HT, soit 22 % du montant total HT.	



Vie des Associations

Evènements 2022

- Vendredi 22 avril :	Soirée jeux	« Ludothèque Jeux et Compagnie »
- Samedi 7 mai :	Randonnée	« Chemins en Quercy »
- Jeudi 19 mai :	rencontre vétérans	« La Boule Pernoise »
- Jeudi 2 juin :	rencontre vétérans	« La Boule Pernoise »
- Mardi 28 juin :	Concours pétanque	« La Boule Pernoise »
- Vendredi 1er juillet :	Cinéma en plein air + repas	« Cinélot »
- Samedi 2 juillet :	Coupe du Lot	« La Boule Pernoise »
- Samedi 23 Juillet :	Concours officiel et repas	« La Boule Pernoise »
- Vendredi 12 août :	Cinéma en plein air	« Cinélot »
- Jeudi 18 août :	Journée citoyenne : ouverture de chemin + pique-nique : Mairie de Pern	
- Mardi 30 août :	Rencontre vétérans	« La Boule Pernoise »
- Dimanche 11 septembre :	Saute Clocher	« Les Run'heureux »
- Dimanche 18 septembre :	Rencontre CDC Open	« La Boule Pernoise »

Animations Mairie

🚦 Soirée jeux avec « Ludothèque jeux et Compagnie » :

L'association « Ludothèque jeux et compagnie » propose une soirée jeux le vendredi 22 avril à 20h30 à la cantine de l'école pour une participation entre 2 et 5 € / personne.

Une trentaine de personnes se sont retrouvées dans les locaux de la cantine pour un agréable moment de partage jusque tard dans la nuit.

🚦 Soirées cinéma avec « Ciné Lot »

En partenariat avec l'association Cinélot deux séances de cinéma nocturnes en plein air ont été organisées à l'aire de sport. Le 1er juillet, la projection du film « On est fait pour s'entendre » était précédé d'un apéritif offert par la mairie et d'un repas grillades. Le 12 août, projection du film « Mes frères et moi ».



Vie des Associations

Amitié Internationale en Quercy

En 2022 nous sommes sortis avec difficulté des contraintes sanitaires, d'une manière générale les amateurs d'art ont du mal à retrouver le chemins des lieux d'exposition, toutes nos participations à des événements culturels et artistiques le montrent.

Dans la galerie « les Ateliers de Ventailac », nous avons organisé deux expositions personnelles en mai, juin et juillet et participé à la journée d'ouverture des ateliers d'artistes d'Occitanie organisée par la région, nous l'avons prolongée par une exposition.

L'AmiQ a participé à plusieurs expositions collectives :

En septembre et octobre au grenier du chapitre à Cahors.

En septembre à la salle Balène à Figeac.

Pour l'année 2023, nous participons activement à l'organisation et à la mise en place d'échange avec des artistes néerlandais sur un projet commun qui débouchera sur une position aux Pays-Bas et probablement à PERN. La présentation de travaux d'artistes se fera tout au long de l'année dans la galerie « les Ateliers de Ventailac » le programme est en cours d'élaboration. L'association participera à des expositions collectives à Lacapelle Marival, Cahors, Figeac etc. Il est aussi prévu d'organiser des stages sur des pratiques artistiques. Nous continuons les cours de conversation, français, langues étrangères.

Malgré notre éloignement du chef-lieu de la commune, nous affirmons notre volonté de participer pleinement à l'animation communale et nous invitons vivement nos concitoyens à venir participer à nos animations.



Vie des Associations



La Diane Pernoise

Est-ce un effet de mode, ou une vague de fond ? Les chasseurs ne sont plus aimés. Nous sentons « Le chasseur-bashing ». C'est presque aussi difficile à prononcer que « Un chasseur doit savoir chasser sans son chien » !! Mais, sans ambiguïté, les accidents de chasse sont dramatiques et inexcusables. L'extrême prudence est de mise pendant notre activité.



Chacun voit, écoute les reportages à la télé, lit les articles dans la presse, et les statistiques, les sondages diffusés ne nous sont pas favorables. Nous-mêmes le constatons quand nous sommes visibles des routes par exemple, et que nous faisons un signe amical aux personnes dans les voitures, pour également les rassurer, avons en retour des signes que nous appellerons inamicaux et voire injurieux... sans nous laisser l'opportunité de discuter ou d'expliquer.

Pourtant nous aimons notre activité ! Que la campagne est belle ! Et c'est une activité physique, un sport,

surtout quand on peut lever quelques perdreaux qui, cette année semblent avoir bien résisté à la sécheresse. La majorité d'entre nous a plaisir à chasser en équipe, aidée par des meutes choyées et performantes. La



limitation du nombre de chevreuils qui aiment les salades de nos jardins.. et du nombre de sangliers qui causent des dégâts aux cultures est une motivation importante. Bien sûr, le plaisir de la chasse nous anime. Plus personne ne chasse pour nourrir sa famille !! Mais ne boudons pas le plaisir de déguster un bon plat, en famille ou entre amis.

Au cours de la saison 2021-2022, 36 sangliers ont été prélevés par les associations réunies de Pern et l'Hospitalet. Cette fin d'année 2022, nous en sommes à 13.

Pour les chevreuils, 39 colliers nous sont imposés par la Fédération et nous avons réussi à en placer 10 en tirs d'été à 200€ pièce. La difficulté d'attendre le quota des 29 restants persiste car trop peu d'entre nous participent aux battues.

Vie des Associations



Cette année 2022, nous sommes 24 adhérents à l'association, en petite diminution encore, et avons 7 cotisations de cartes blanches. Le bilan comptable de juin 2022 est positif ce qui nous a permis de lâcher 50 faisans de tir en octobre et novembre 2022.

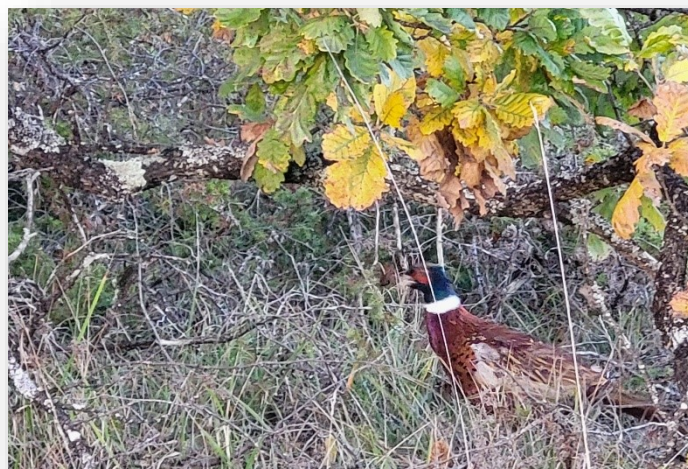


Vous pouvez voir des panneaux « Chasse en cours » sur les routes ou chemins ouverts au public signalant

une action de chasse au grand gibier. Ils appellent donc à la vigilance. Ces panneaux sont obligatoires pour prévenir les utilisateurs des voies que des chiens ou des animaux peuvent traverser mais les utilisateurs, voitures, cyclistes, piétons n'ont aucune obligation de s'arrêter ou de faire demi-tour. La prudence est toujours de mise, les chasseurs communiquent entre eux pour signaler la présence des randonneurs qui peuvent poursuivre leur parcours.

Nous tenons à remercier sincèrement les propriétaires des droits de chasse de nous donner les autorisations de chasser sur leurs propriétés, et nous distribuons avec plaisir, pour ceux qui l'acceptent, la venaison des chevreuils. A ce jour, environ 50% seulement, de la surface de la commune a fait l'objet de signatures. Nous aimerions convaincre d'autres détenteurs des droits afin de mieux organiser nos battues et mieux limiter la présence des chevreuils et sangliers. Ce point a été un objectif présenté lors de notre dernière A.G.

Et lors de notre AG de 2022 un sentiment d'essoufflement de l'équipe dirigeante est apparu.



Pour mémoire, le bureau précédent a été reconduit par manque de candidats et pour garder l'association vivante, participant activement à la vie de la commune. Nous espérons vivement que de nouvelles bonnes volontés se manifesteront lors de notre prochaine Assemblée Générale.

Maintenons le dialogue, parlons nous, et que les fêtes de fin d'année soient heureuses pour tous.

Bonne année 2023

Le bureau de La Diane

La Boule Pernoise

🇫🇷 Année 2022

Quelques nouvelles de cette année 2022 qui vient de s'achever. La Boule Pernoise compte toujours 18 licenciés. Bernard ROCHIS et Mr GARES Jean-Louis sont venus rejoindre le Club mais nous avons eu 2 départs.

Notre concours officiel « Challenge TREMOLLIÈRES » a pu être organisé le 23 Juillet, en doublettes 4 parties avec apport de 50 % avec une perte de 149 euros. car nous reversons + 50 % de la mise à chaque équipe gagnante.

Nous n'avons pas pu organiser les 2 concours/repas de l'été.

Cette année, nous avons inscrit 1 équipe en Championnat CDC Vétérans, 1 équipe en Championnat CDC open, 1 équipe en Coupe de France



Pour le Championnat des Clubs Vétérans, nous étions en 4^{ème} Division. Nous avons dans la poule SAINT-GERMAIN DU BEL AIR / PETANQUE SOUILLAGAISE (1) / GOURDON (4) et LUZECH (2). Les résultats ont été meilleurs qu'en 2021 puisqu'au cours des rencontres nous avons pu côtoyer la seconde, troisième ou 4^{ème} place. Nous finissons à la 4^{ème} place de la poule.



En Coupe de FRANCE, Le 9 Avril 2022 nous avons rencontré SAINT-GERMAIN DU BEL AIR. Nous perdons 7 à 24. Nous sommes rebasculé en Coupe du Lot.

Le 2 Juillet 2022, nous jouons le 1^{er} tour contre MONTET ET BOUXAL et nous gagnons 17 à 14. Depuis le début de l'existence du Club c'est la 1^{ère} fois que cela nous arrive.



Rencontre 1^{er} tour Coupe du Lot PERN / MONTET ET BOUXAL Le 2 Juillet 2022

Vie des Associations

En deuxième tour , le 9 Août 2022 nous affrontons GIGOUZAC et le résultat est sans appel 4 à 27 . Fin de la Coupe du Lot pour nous.



2 ième tour Coupe du Lot PERN /

En coupe CDC OPEN, nous étions en 5 ième Division et nous avons dans la poule ARCAMBAL / LHOSPITALET / ST GERY et SAUX . Nous finissons à la 4ième place.

Notre assemblée Générale a eu lieu le 3 Décembre 2022. Les membres du Bureau étant arrivés au terme de leur "contrat" nous avons du procéder au vote pour élire le nouveau bureau qui se compose ainsi :



Mme LALBERTIE Sylviane (Présidente)
Mr BURG Fernand (Vice-Président)
Mr LAFAGE Jean-Pierre (Trésorier)
Mr RODOLOSSE Jacques (secrétaire)
et Mme BURG Marie Claire qui intègre
le bureau en tant que Secrétaire adjointe

Le programme de 2023 :

Pour l'année 2023 nous allons avoir 4 nouvelles recrues 1 vétérans et 3 séniors. De ce fait nous devons renouveler les tenues car notre tenue actuelle ne se trouve plus chez notre fournisseur et de plus comporte trop de publicités. Nous serons donc conforme à la nouvelle réglementation.

Notre concours officiel " Challenge Trémollières » aura lieu le samedi 22 Juillet 2023.

Nous reprogrammerons nos 2 repas/concours pétanque (licenciés ou non) au cours de l'été.

Malgré ce contexte morose , La Boule Pernoise vous souhaite de bonne fêtes de fin d'année et vous présente ses vœux pour l'année 2022.

Chemins en Quercy, « De Village en Village »

L'association « Chemins en Quercy » a créé, balisé et entretient le chemin de randonnée qui relie douze villages, de Cahors et Lalbenque à Moissac. Les conseils municipaux soutiennent l'intérêt de cette valorisation du territoire d'une nouvelle économie touristique basée sur la randonnée pédestre, accessible à tous.



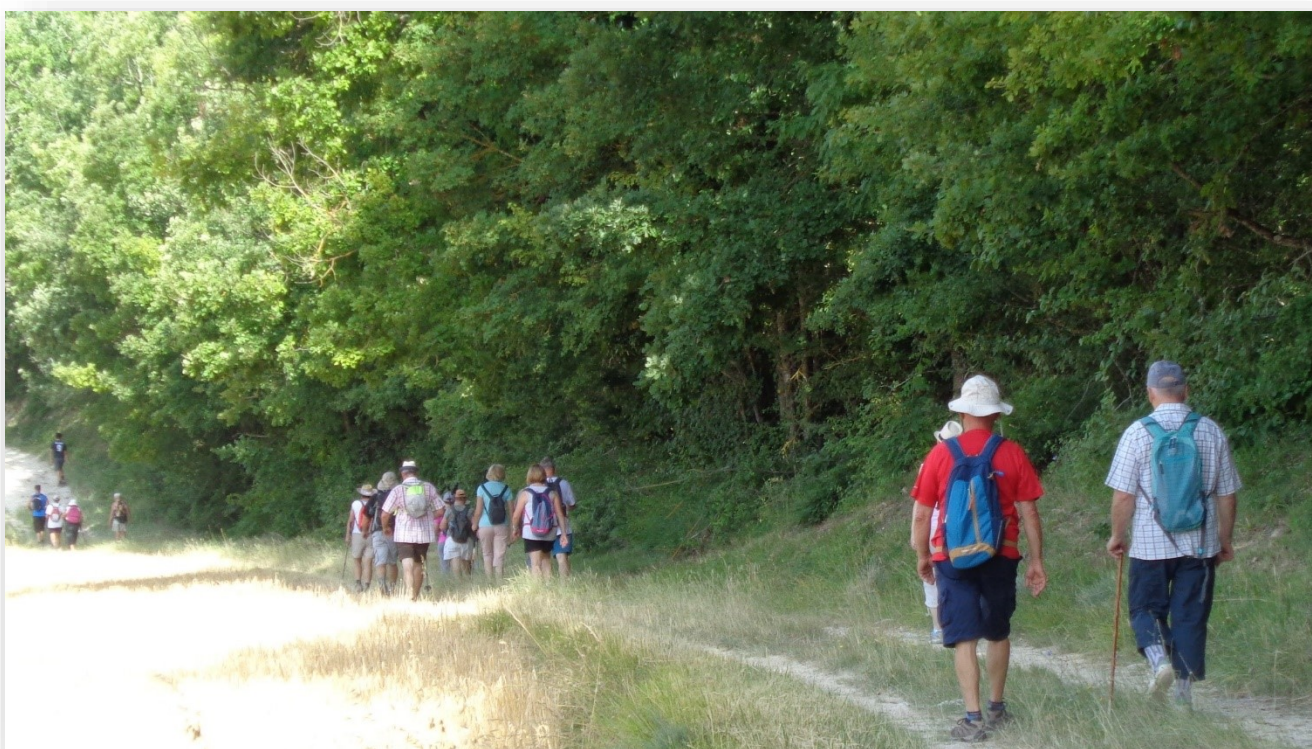
Avec les randonneurs, ce chemin, riche d'histoire et de beauté, devient l'ambassadeur des atouts de notre territoire : Calme, authenticité, paysages, patrimoine, gastronomie, artisanat.

Son but : *Découverte et promotion de la randonnée sur ce territoire entre Moissagais et Quercy, Plaines de la Garonne et Vallée du Lot.*

Cette année « Chemins en Quercy » est venue aider à la journée 2022 de Saute-clocher avec une dizaine d'adhérents et randonner aussi sur les sentiers balisés en PR, de village en village. L'idée est née de proposer ainsi des circuits d'itinérance au choix des randonneurs suivant leur niveau ou leur motivation. Il faut retrouver d'anciennes liaisons pédestres vers St Paul de Loubressac et Flaugnac. Vers Cézac et l'Hospitalet c'est déjà possible d'un PR à l'autre. L'accueil à Pern est toujours très apprécié.

« Chemins en Quercy » est une association créée en 2016 dont le but était de proposer des chemins de randonnées reliant des sites touristiques très prisés comme Moissac, Cahors, Lalbenque voire Saint-Cirq-Lapopie afin d'amener chez nous des randonneurs et leur faire connaître notre belle contrée.

Aujourd'hui c'est chose faite. La reconnaissance, le balisage et la cartographie ont été réalisés par des bénévoles. Ces chemins relient donc Moissac à Cahors ou à Lalbenque. Ainsi de Moissac on traverse Lizac, Lafrançaise, Vazerac, Labarthe et Castelnau-Montratier où il se divise en deux. Une branche permet de relier Cahors par Pern, l'Hospitalet ; l'autre branche, Lalbenque par Flaugnac, Saint-Paul de Loubressac et Fontanes. Celle-ci peut se prolonger jusqu'à Saint-Cirq-Lapopie.



Vie des Associations

Avec notre formule «de village en village» nous allons à la découverte des réalités locales dans un Quercy changeant et doté de plus de 20 circuits balisés en jaune (les PR) que nous avons reliés pour offrir des itinérances de 2 à 5 jours ou plus.

Les conseils municipaux des 12 villages traversés soutiennent cette initiative montrant ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à la valorisation et au développement d'une économie touristique de leur territoire basés sur la randonnée pédestre voire vttiste.

Pour faire découvrir notre patrimoine et notre terroir « Chemins en Quercy » organise aussi des activités culturelles : conférences, visites guidées de villages, souvent accompagnées par des élus municipaux. Les non-marcheurs sont aussi les bienvenus.

Et pour demain. Au-delà du fait que le tracé Moissac-Cahors ou Moissac-Lalbenque devienne un « Chemin Clunisien » estampillé ainsi par la Fédération Européenne des sites Clunisiens, nous continuerons à valoriser la randonnée sur notre territoire.

Nous établissons des liaisons transversales (certaines sont déjà réalisées ou en cours) entre le GR65 et notre réalisation, permettant ainsi des itinérances entre ces deux circuits complémentaires (exemples Vazerac-Lauzerte, Castelnau-Montratier- Montcuq).

Si vous souhaitez randonner ou simplement vous promener, vous retrouverez tous les circuits sur notre site : www.chemins-en-quercy.fr

Merci à toutes celles et ceux qui soutiennent ce projet.



Aujourd'hui, ce chemin propose un large éventail de possibilités pour que chacun puisse composer ses propres randonnées de quelques heures à une itinérance de plusieurs jours, avec le GR 65 .

Les non marcheurs sont aussi les bienvenus pour partager nos activités culturelles : conférences, visites guidées de villages, souvent accompagnées par des élus municipaux.

Les circuits créés par l'association « Chemins en Quercy » sont une opportunité permettant de relier Moissac au Lot pour rejoindre d'autres sites clunisiens vers l'Aveyron.

Vous pouvez consulter le site : <http://www.chemins-en-quercy.fr>

La carte interactive est disponible sur le site, à l'onglet « Etapes »

A bientôt, sac au dos ! Et bonne année 2023 !

Les Run'heureux

Notre association a pour objet l'organisation de « Saute Clocher », un évènement sportif, festif, convivial et solidaire centré sur la pratique de la course pédestre hors stade et de la randonnée.



🚩 "Saute Clocher" édition 2022

Le soleil généreux de ce dimanche 11 septembre, l'organisation sans faille grâce au travail de 50 bénévoles, ont fait de cette 4^{ième} édition de Saute Clocher un nouveau succès. 230 coureurs et randonneurs ont pris le départ des différentes épreuves sur les chemins et sentiers des communes de Pern, Cézac et l'Hospitalet. Les parcours avaient été dessinés pour amener les concurrents de l'ombre des bois à flanc de côteaoux ou au fond de nos combes, aux prairies sèches des plateaux jusqu'aux truques les plus élevés par des montées parfois rudes. Le ciel limpide a permis à ceux qui ont pris quelques instants d'apercevoir la chaîne des Pyrénées depuis de Montignac. Six ravitaillements permettaient à chacun de s'hydrater et reprendre des forces.

Trois distances étaient proposées aux coureurs. Les participants au 29 km étaient les premiers à s'élancer. Un beau défi pour les plus courageux avec plus de 400 mètres de dénivelé. Chez les femmes, Helene GASC arrivée seconde l'an passé prend sa revanche et l'emporte en 2h52'46. Chez les hommes, on a assisté à un joli duel entre Fabien DELPY arrivé en tête en 2h05'14 et Bastien DABERNAT. Le 17 km compte pour le challenge vert ADCPHS 46. Isabelle BOTTREAU renouvelle son exploit de 2021 et finit en tête chez les féminines en 1h33'21. Chez les hommes Thomas LESTAGE l'emporte en 1h14'01. Pour le 13 km, Nancy PEGORIER finit 1^{ère} en 1h12'41 et Robert DANJEAN couvre la distance en 55'14.

La course enfants a enregistré 17 jeunes sportifs qui se sont vu remettre une médaille et divers petits cadeaux.

Les deux randonnées de 9 et 13 km organisées par l'association Chemins en Quercy ont réuni 122 marcheurs qui ont, à écouter leurs commentaires, appréciés les circuits proposés.

Vie des Associations

Après l'effort, les plaisirs gourmands. Le marché de producteurs a séduit nombre de participants qui sont restés pour déguster les plats délicieux et généreusement servis par des producteurs et transformateurs locaux. De nombreux gourmands plus attirés par la convivialité d'un bon déjeuner plus que par le sport s'étaient joints à eux. C'est dans une ambiance bon-enfant qu'environ 300 convives ont partagé ce déjeuner. Pâtisseries et glaces au lait de chèvre finissaient le repas et la fête avec de délicieux desserts.

Remerciements



Au nom de tous les participants coureurs, randonneurs et gourmands qui sont venus prendre du plaisir durant cette journée, le comité d'organisation exprime ses remerciements les plus chaleureux aux bénévoles, aux associations et aux Conseils Municipaux de Cézac, l'Hospitalet et Pern, qui se mobilisent pour que cette fête vive et soit un grand succès.

Merci aussi aux collectivités : Région, Département, Canton, Communauté de Communes du Quercy Blanc pour leur soutien ainsi qu'à nos partenaires privés pour leur confiance et leur aide sans faille tant au niveau des financements que du support logistique.

Nous comptons sur vous pour l'édition 2022. L'organisation de « Saute Clocher » requiert de nombreux volontaires pendant quelques heures les jours précédant « Saute Clocher », mais surtout le matin des courses. Votre aide nous sera précieuse. N'hésitez pas à nous contacter.

🚩 Edition 2023 de « Saute Clocher » : dimanche 10 septembre

La 5^{ème} édition de Saute Clocher aura lieu le dimanche 10 septembre 2023.

Trois courses seront organisées : 10 km, 17 km et 29 km. La course de 17 km est inscrite au « Challenge Nature ». Bien sûr les enfants, auront aussi leur course. Deux randonnées seront également au programme. Et, comme l'an passé, fête et convivialité seront au programme avec buvette, animation musicale, stands de producteurs locaux et marché gourmand.

🚩 **Contacts :** lesrunheureux@yahoo.com

Le bureau vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2023,

Que cette nouvelle année vous apporte réussite dans vos projets, bonheur dans votre vie et santé.

Nous vous donnons rendez-vous pour le weekend du 10 septembre.

Pique et Pousse en Quercy Blanc



Pique et Pousse en Quercy Blanc

Pique et Pousse en Quercy blanc fêtait, cette année, ses 5 ans. Les animateurs, plein d'enthousiasme, ont proposé aux 82 adhérents de l'association 51 randonnées, 53 randos-douces, 136 sorties de marche-nordique.

Des sorties plus lointaines étaient aussi au programme, Gavarnie pour le week-end raquettes, L' Auvergne, à la découverte du paysage autour du Puy de Dôme pour une semaine ballades et découvertes, l'ascension du Plomb du Cantal et du Griou pour le week-end montagne.

Pour cette année anniversaire du club, un défi avait été lancé, l'ascension du pic du midi par le chemin des muletiers et une nuit au sommet. Merveilleux souvenirs inoubliables pour les participants.

2022 fut aussi une année terrible pour les habitants d'Ukraine. L'association a organisé une randonnée au profit de l'association « Mains Tendues » qui vient en aide aux Ukrainiennes réfugiées dans le LOT.

Une année 2022 bien remplie.

Les prévisions des animateurs promettent une année 2023 tout aussi trépidante. Nous vous souhaitons bonne et heureuse année 2023 et de bonnes fêtes de fin d'année.

TEL : 06-01-75-37-10

<http://piquepousseenquercy.web.acacs.org>



Crèche Farandole

Située au centre du village, la crèche Farandole a accueilli les premiers enfants en 1989. Aujourd'hui c'est une structure qui assure un accueil régulier de 17 enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La crèche a pour objectif :

- d'assurer un accueil de qualité, répondant aux besoins de chaque enfant en tenant compte de sa personnalité, de sa famille et de son rythme^[SEP]
- d'offrir aux familles un soutien à la parentalité, l'équipe travaillant dans le sens d'un accompagnement attentif et respectueux des parents
- de préparer au mieux l'enfant à sa future scolarité en lui offrant très tôt un accueil culturel et artistique

Actuellement, l'équipe se compose de :



4 éducatrices de jeunes enfants et de 4 animateurs petite enfance

Une journée à la crèche, c'est un accueil tout au long de la journée, des repas (pris en charge par la crèche) échelonnés et diverses activités ludiques, activités pédagogiques, ateliers d'éveil, spectacle et sorties culturelles, balades, moments de calme, siestes dans le respect des rythmes de chaque enfant...

La farandole est une crèche associative, menée par un groupe de parents bénévoles en collaboration avec la responsable technique.

Téléphone : 05 65 22 36 48

Mail : farandole46@orange.fr

Club Olympique Castelnaudais



L'année 2022

se termine pour le Club Olympique Castelnaudais avec un sentiment de grande satisfaction pour de nombreuses raisons. En effet, tous les voyants sont au vert, même si le secteur financier est délicat, pour notre association qui rassemble énormément de monde dans ce bassin du nord Quercy. Une école de rugby bien remplie (110 enfants + 4 éducateurs par catégorie), une trentaine de cadets-juniors en entente avec Cahors et Luzech, une soixante de séniors, plus de 30 anciens (les Coco-boys) ainsi que de nombreux dirigeants et bénévoles, et un public toujours plus nombreux.



De plus, ce millésime 2022 a été l'occasion de fêter les 50 ans du club en Juin dernier sur un week-end très festif et très émouvant pour certains. Une grande réussite aux dires de tous !

Vie des Associations

Pour 2023,

beaucoup d'ambitions pour l'équipe séniors qui domine à l'heure actuelle son championnat, et probablement une nouvelle hausse des effectifs à l'école de rugby avec la Coupe du Monde en France qui se profile. Sans oublier la finalisation de nos nouvelles infrastructures qui vont considérablement faciliter la vie de tout un chacun.



*Le COC vous souhaite une belle année 2023
et vous attend sur, ou au bord, de la pelouse !*

« Pern, 2 minutes d'arrêt »

Non, vous n'entendez pas siffler le train qui entre en gare du Baylou ! C'est juste le vent. Pourtant, par deux fois le chemin de fer aurait pu passer sur notre commune, juste derrière Terry et la gare du Baylou supplanter peut-être la gare de Perpignan pour devenir le « Centre du Monde » !

Chapitre 1 : La ligne Paris - Toulouse

Pern, Conseil Municipal du 17 mars 1867 :

Avis sur le chemin de fer d'intérêt local de Gramat à Montauban par Cahors.

« Le conseil municipal, après avoir consulté avec soin le plan et le profil joints au dossier, ainsi que le support qui l'accompagne de la lecture duquel il résulte que le chemin de fer dont il est question pourrait être établi aux frais de l'Etat et du département, sans qu'il soit question de faire intervenir les communes dont les ressources vicinales demeureraient réservées à ces dits chemins vicinaux.

Après avoir délibéré, le conseil donne avis pour qu'il soit fait une nouvelle étude à partir du vallon du Quercy par le Baylou où il serait établi une station pour de là aller se jeter dans la vallée de la Lupte qu'il pourrait suivre, sans grands travaux, jusqu'à Lafrançaise. »

Paillet, maire ; Pécourt adjoint.

Retour sur la 1ère moitié du XIXème siècle.

En France, les 1ers embryons de lignes de chemin de fer sont construits vers 1830. Ce sont de courts tronçons reliant des villes voisines ou connectant des cités minières et industrielles à une voie d'eau. Puis des lignes en étoile partent de Paris vers les grandes agglomérations. De nouveaux marchés

s'ouvrent pour les productions régionales à 30-35 km/h. De la grande vitesse à l'époque ! L'export de denrées agricoles fragiles ou périssables qui ne supportent pas un transport par charrette ou la durée des trajets par voies d'eau devient possible.

Dans les années 1850, l'Etat Français, en retard sur ses voisins, se donne les moyens de développer son réseau ferré. En 1859 il passe des conventions avec six grandes compagnies ferroviaires. Chacune se voit confier le développement de lignes sur une région donnée. La Compagnie d'Orléans a en charge une partie du sud-ouest, dont notre département.

Ce n'est qu'en 1862 que la première voie ferrée entre dans le Lot. Ce tronçon relie Brive à Capdenac, et complète la 1ère liaison Paris - Toulouse en passant par Limoges, Périgueux, Brive, Capdenac, Lexos et Montauban. C'est un

trajet de 850 km ! On est loin de la ligne droite. En 1866, une seconde ligne relie Figeac à Aurillac et se greffe sur la voie Brive - Capdenac. Il faut attendre l'inauguration d'une troisième ligne en 1869 pour qu'enfin Cahors soit relié par fer à Paris. Cette ligne de 658 km passe par Monsempron-Libos, Limoges et Périgueux. On voit du pays ! Trois trains assurent la liaison Cahors - Paris en seulement 15 à 22h selon le train. Un record de vitesse en ce temps-là ! Mais Cahors reste une impasse, un terminus pour sa première gare qui vient d'être inaugurée (aujourd'hui la médiathèque). La liaison vers Toulouse passe aussi par l'axe Agen-Limoges. Un itinéraire de 217 km par le rail alors qu'il n'y en a que 110 par la route !

Dans les années 1820, les communautés rurales du Quercy et certains bourgs sont très isolés. Seule la « Route Royale » qui va de Toulouse à Paris (l'actuelle RD 820) via Caussade et Cahors est bien empierrée et entretenue. Les routes secondaires ne sont que des chemins en piteux état, rendant la commercialisation des marchandises difficile à développer. Jusque dans les années 1850, les chemins de fer n'apparaissent que comme de simples compléments des voies navigables que les Ponts & Chaussées baptisent des « canaux secs ».

Date de Création	Lignes de chemins de fer du Lot	Longueur
1862	Brive – Capdenac	80 km
1866	Figeac – Aurillac	15 km
1869	Cahors – Libos	48 km (Fermée en 1971)
1884	Cahors – Montauban (Voie double)	32 km
1886	Cahors – Capdenac	70 km (Fermée en 1980)
1889	Souillac - Saint-Denis (Martel)	22 km (Fermée en 1979)
1891	Saint-Denis (Martel) - Aurillac	55 km
1891	Brive - Cahors (Voie Double)	82 km
1902	Gourdon – Sarlat	10 km (Fermée en 1938)

La Dordogne et surtout le Lot sont les principales voies commerciales. Le Lot est aménagé en biefs calmes et profonds séparés par des chaussées pas toujours pourvues d'écluses. Les bateaux doivent alors les franchir par des pertuis ou de simples plans inclinés en bois. Ce sont les passelis sur lesquels on fait glisser les bateaux, ce qui entraîne parfois de la casse. La navigation n'est possible que cinq mois entre Fumel à Cahors, trois mois en amont. C'est une limitation considérable à l'exploitation de la rivière. Enfin, les trajets sont longs, de cinq à quinze jours à la descente de Cahors à Bordeaux, plusieurs semaines à la remontée. Les bateaux sont souvent tirés par des hommes et il faut parfois les vider avant les chaussées pour les hisser à l'aide de treuils sur les passelis. Une organisation et une logistique complexe. Une vaste société vit de la batellerie.

Dans le même temps, le réseau routier se densifie et s'améliore. Il faut concurrencer les voies d'eau. Entre 1819

« Pern, 2 minutes d'arrêt »

à 1848, vingt routes départementales bien empierrées sont créées. Mais les gestionnaires des voies navigables poursuivent les aménagements et le Lot reste l'axe essentiel pour les transports lourds. C'est par bateaux que Decazeville exporte son charbon et son fer. Sent-on pointer la concurrence du rail ? A partir de 1836 des travaux de grande ampleur sont entrepris : Une dérivation souterraine à Capdenac, la construction d'écluses nouvelles, le percement d'un méandre à Larnagol. Les voies de halage sont aménagées et les attelages de bœufs et chevaux remplacent les hommes pour tirer les gabarres. Une administration efficace encadre le tout et le trafic par voie d'eau atteint son apogée en 1856. Sept cents bateaux assurent alors le trafic avec Bordeaux.

Dans cette 1ère moitié du XIXème siècle, l'agriculture en Quercy et Sud-Quercy est basée sur une polyculture de survie, héritage du passé. Seul le vin est exporté. Les paysans sont pour la plupart métayers ou journaliers. En 1855 seulement 35 % sont propriétaires-exploitants autonomes. Craignant avant tout la disette, les paysans ensemencent toujours plus de surfaces en céréales. Les parcelles embroussaillées sont livrées aux moutons et aux chèvres. Les friches reculent ; Les surfaces boisées diminuent. Le paysage est bien plus nu qu'aujourd'hui. En 1835 Michelet dans son journal décrit le Quercy comme « le sein d'une femme changé en pierre ».

✚ 1850-1880, âge d'or de l'économie quercynoise

A partir de 1850 l'amélioration du réseau routier couplé aux perfectionnements de la navigation fluviale ouvrent aux cultivateurs lotois un marché de plus en plus vaste. Leurs produits s'exportent de mieux en mieux. La culture des céréales progresse ; La pomme de terre se répand partout ; Le tabac rapporte beaucoup, mais sa culture dépend des autorisations de l'Etat. C'est la viticulture qui représente la plus grande richesse, surtout pour la vallée du Lot. Le vin est bon mais a un gros défaut, il se conserve mal. Une large partie de la production est néanmoins exportée par bateau via le Lot. L'élevage des bovins est surtout axé sur les animaux de trait. L'élevage commercial est le mouton Caussenard aux maigres gigots, surtout élevés pour le lait et la laine.

Le désenclavement du Lot par l'arrivée du train ouvre enfin les marchés nationaux et internationaux. La période 1850-1880 marque l'apogée de la vie économique quercinoise. L'obsession de la subsistance disparaît. L'économie marchande prospère. C'est la folie de vigne. En 1850, 50 000 ha sont cultivés dans la vallée du Lot et ses coteaux ; 80 000 ha en 1878. Le vin de Cahors atteint des prix records. On plante de la vigne partout : friches, bois, terres labourables. L'essentiel des 450 000 hl produits est expédié sur les marchés du Bordelais et de Paris, maintenant surtout grâce au train. La batellerie perd du terrain. Le transport routier n'est toujours pas adapté aux grandes quantités et aux lourdes charges. L'élevage s'oriente vers la boucherie, on a moins besoin d'animaux de trait. Le nombre d'ovins se multiplie. Toulouse, le Languedoc et Paris achètent par milliers les agneaux quercynois.

Ces trente années sont l'âge d'or de l'économie quercynoise. Nos campagnes connaissent leur plus grand développement. La population de Pern atteint 900 habitants, celle du Lot 295 000 (172 000 aujourd'hui). Les compagnies ferroviaires flairent les bénéfices de gros marchés et avancent à toute vapeur, tirant leurs lignes avec à peine un petit ralentissement dû à la guerre de 1870. La France avait été contrainte à de lourdes indemnités à verser à l'Allemagne.

Jusqu'en 1883 la ligne Cahors - Monsempron-Libos - Limoges - Périgueux est le seul contact de Cahors avec le réseau ferré national et Paris. Mais de nombreux projets sont déjà à l'étude. Au premier chef, il faut disposer d'un tracé rapide, donc direct, entre Paris et Toulouse.

C'est dans ce contexte de développement de notre ruralité que le Conseil Municipal de Pern du 17 mars 1867 doit débattre d'un tracé direct entre Paris et Toulouse. Il s'agit de défendre un tronçon qui passerait par Terry avec une station au Baylou, puis descendrait la vallée de la Lupte sous Flagnac et Castelnau pour rejoindre Montauban par Vazerac et Lafrançaise. Cette voie sortira enfin Cahors de son cul de sac ferroviaire et ouvrirait de belles perspectives au canton de Castelnau. Une chance que nos élus ont envie de saisir.

Mais le savent-ils ? Des variantes à ce tracé sont à l'étude. D'autres communes sont interrogées. Les décisions tombent : Le Paris-Toulouse passera par Caussade en suivant la voie Royale. *Exit* le Paris -Toulouse via le Baylou. La ligne Cahors-Montauban par Caussade sera achevée en 1884. Un peu plus tard, en 1891, le tronçon Cahors-Brive figurera définitivement la ligne Paris-Toulouse, aujourd'hui baptisée ligne « POLT » (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse). En 1886 une ligne Cahors-Capdenac par la vallée du Lot est ouverte. Cahors devient un carrefour ferroviaire. Decazeville expédiera dès lors sa houille par le rail. C'en est fini du monde des voies d'eau, des passelis, des gabarres et du halage.

Nos élus n'ont pas obtenu le Paris-Toulouse, mais bientôt une nouvelle opportunité va se présenter.

Chapitre 2 : la ligne Cahors - Moissac

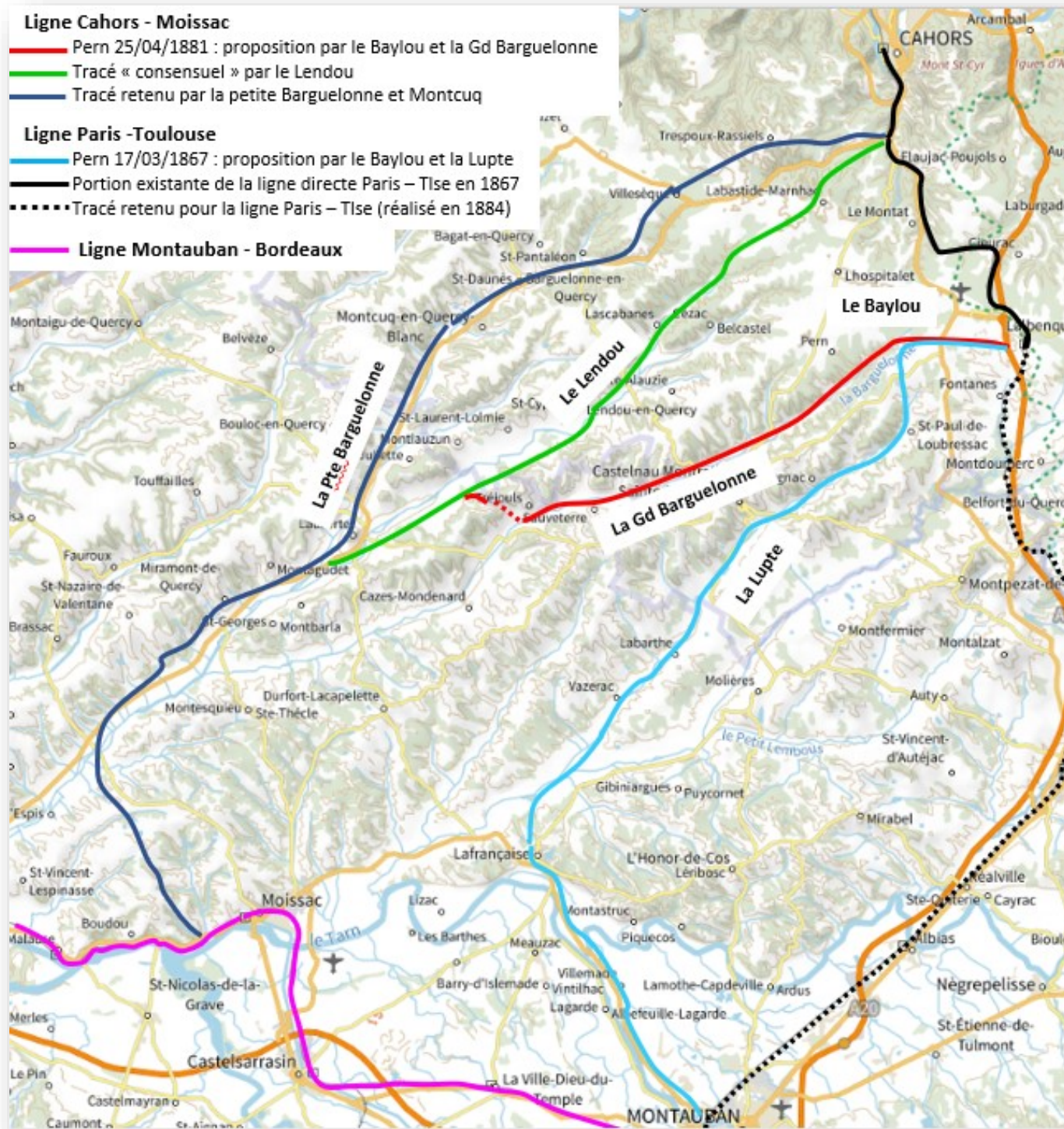
Les crises ne sont pas l'apanage de notre temps. Vingt années noires succèdent à l'opulence. Tout commence avec le phylloxéra qui atteint le Quercy vers 1877. Comme un malheur n'arrive jamais seul, une crise des prix agricoles entraîne un effondrement de l'économie. Le vignoble des coteaux est quasiment détruit, bientôt suivi de celui des vallées. C'est un désastre que parachève une attaque de mildiou et de blackrot en 1890. Les vins d'Algérie s'engouffrent dans la brèche. Les importations massives aggravent le tableau. Nombre de vigneron se reconvertissent vers la culture des céréales ou l'élevage. Nombreux sont les agriculteurs qui renoncent. Les friches, les bosquets remplacent la vigne. Nos campagnes entament leur long et inexorable dépeuplement.

« Pern, 2 minutes d'arrêt »

Le Plan Freycinet

Mais le commerce est le nerf de la guerre. Le train a démontré son intérêt majeur au détriment du transport routier et fluvial. De nouvelles décisions d'Etat vont accélérer son développement, offrant une deuxième chance au Baylou d'avoir sa gare.

actuels ? Il veut doter chaque chef-lieu de canton d'une gare. Gambetta est élu en 1878. Freycinet alors ministre des Travaux Publics prépare un maillage du territoire pour raccorder les cantons les plus déshérités aux lignes principales. C'est le « Plan Freycinet » validé par une loi en 1879. Le programme porte sur 8 800 km de lignes à construire. L'Etat mettra l'argent pour les créer, les



1877, la campagne électorale pour les 2^{èmes} législatives de la III^{ème} République bat son plein. Dans son programme électoral, Gambetta prône des valeurs d'équité territoriale et de progrès jusqu'au fond de nos campagnes. Un précurseur ! Ça ne vous fait pas penser aux discours

compagnies les exploiteront chacune dans son secteur.

Ce plan contient entre autre la création d'une ligne entre Cahors et Moissac. Elle portera le N° 111 de la Compagnie d'Orléans. Il y a un vrai marché basé sur les

« Pern, 2 minutes d'arrêt »

productions agricoles, leur valorisation, le développement de nouveaux produits et le transport de voyageurs.

Cette ligne doit devenir « La ligne du Chasselas » ! En effet sa culture autour de Moissac se développe très vite en remplacement des productions viticoles. De grands centres d'expéditions ont été créés à Moissac et Montauban. C'est un produit fragile, il demande une grande attention dans ses manipulations et son transport doit être rapide. Mais pour aller de Moissac à Paris à cette époque, il faut d'abord aller à Montauban, puis passer par Lexos et Capdenac ou alors partir vers Bordeaux. Les producteurs de chasselas de Moissac se voient bien profiter de ce chemin de fer venant tout droit chez eux. Valence d'Agen, Lauzerte et Montcuq affichent tout de suite leur intérêt, conscients de l'apport d'une telle ligne. Cahors beaucoup moins, puisque s'il valide plusieurs lignes, il ne classe pas Cahors-Moissac comme prioritaire. Pourtant, ce serait l'opportunité d'y créer un centre de tri, d'emballage et de conditionnement pour concurrencer ceux de Moissac et Montauban. Les élus de Valence d'Agen, sont plus déterminés : Ils demandent que cette ligne, arrive chez eux plutôt qu'à Moissac. Mais Moissac, à l'époque sous-préfecture, sera maintenu.

✚ La galère !

C'est alors que débute un long, très long chemin de croix de 60 ans pour cette ligne. Une histoire ponctuée de rebondissements, de changements, de problèmes financiers et de rivalités locales. En 1881 l'avant-projet est approuvé par le ministère. Départ et arrivée sont figés, ne reste plus qu'à décider d'un tracé parmi les 5 vallées possibles entre Cahors et Moissac : Le Lemboulas, la Lupte, la Grande Barguelonne, le Lendou et la Petite Barguelonne. Ils vont être l'objet de nombreux débats.

Lors de son Conseil Municipal du 25 avril 1881, les élus de Pern doivent se positionner « *sur les avantages que présenterait tel ou tel parcours, ainsi que sur les offres faites par les communes pour contribuer aux dépenses de construction du dit chemin de fer* ». Le Conseil juge que « *le plus avantageux pour la commune de Pern serait celui qui, partant de la station de Lalbenque passant entre Saint-Cevet et Planques se dirigerait sous le Baylou, et de là, suivrait la vallée de la Grande Barguelonne de Castelnaud, passerait sous cette ville, et arrivant à Pampelune ou Cazillac se dirigerait, par un tunnel de 2 à 300 mètres environ, percé sous le moulin de Lagarrigue, dans la vallée du Lendou et descendrait, en suivant la rive gauche du ruisseau, jusqu'à Lauzerte, sous le faubourg de cette localité* ».

Le gouvernement français souhaite aussi que les communes traversées contribuent à la dépense au moins en donnant les terrains. Les communes de Flaugnac et Castelnaud ainsi que les communes du Tarn et Garonne concernées, notamment Lauzerte ont déjà délibéré pour valider ce tracé et se sont engagées à contribuer à la dépense par le don des terrains nécessaires à la construction. Mais la mairie de Pern est engagée dans la construction de l'école des filles et du logement de l'instituteur pour 18 000 francs. Alors, le Conseil Municipal bien que conscient de l'intérêt de ce tracé, « *regrette*

vivement de ne pouvoir augmenter de si lourdes charges par de nouveaux sacrifices. » Il n'envisage donc pas d'acheter les terrains pour les donner à l'Etat, en revanche il précise « *un grand nombre de propriétaires offriront de céder gratuitement le terrain nécessaire à la construction du chemin de fer projeté.* » Il conclut en émettant « *le vœu que les études soient faites au sujet de ce tracé qui est appelé à rendre d'importants services dans la vente des grands produits agricoles du canton de Castelnaud.* »

A l'instar de Pern, chaque commune se positionne sur « le meilleur » tracé, qui est bien sûr celui qui les avantage. Le 13 novembre 1892, le Conseil Municipal de Villesèque défend le passage de la ligne par la vallée de la petite Barguelonne. Il argumente en affichant sa position centrale entre les communes de Cézac, Lascabanes, Trespoux et Sauzet, et souhaite la construction d'une gare qui permettrait le développement de ces communes. Montcuq défend aussi bien sûr le passage de la ligne par la vallée de la petite Barguelonne.

La vallée du Lendou située à égale distance de Montcuq et Castelnaud ne serait-elle pas une solution de compromis acceptable par tous ? Certes, Pern y perdrait encore sa gare du Baylou. Dès le 24 juillet 1892 le Conseil Municipal de Castelnaud fait une proposition dans ce sens. Il demande que la ligne passe par la vallée du Lendou et qu'une gare soit établie aux "quatre routes", à huit kilomètres de Castelnaud et de Montcuq.

Mais la question du tracé n'est pas le seul écueil à l'établissement du projet définitif. Les finances des collectivités en est un autre, peut-être plus difficile encore à résoudre que les querelles de clocher.

Dès 1892, le département du Tarn et Garonne, très motivé, vote la subvention de 15 000 francs/km demandée par l'Etat. En revanche, il propose un tracé partant de la gare de Lalbenque et passant par la vallée du Lemboulas. Très vite la riposte s'organise. Le 8 avril 1893 Montcuq sollicite une pétition des communes du lot pour s'opposer à cette proposition.

En 1893 le Conseil Général du lot n'a toujours pas voté la subvention kilométrique demandée par l'Etat. Plusieurs communes du Quercy lui demandent alors de le faire rapidement pour s'aligner sur le Tarn et Garonne. Mais sa situation financière ne le permet pas, il envisage seulement une participation de 40 000 francs et une subvention limitée à 5 000 francs par km.

Début février 1897, le Préfet informe le maire de Pern que face à l'insuffisance des dotations du Conseil Général, le ministre des travaux publics, établira un ordre de priorité dans la création de nouvelles lignes en fonction « *de l'importance des sacrifices que les intéressés consentent eux-mêmes.* » Il ajoute : « *Les études du chemin de fer de Cahors à Moissac, en vue de sa déclaration d'utilité publique, ne seront menées que si le département du Lot s'engage à fournir à l'État, soit un concours égal à la valeur des terrains à acquérir, soit une subvention de 15 000 francs par km.* » Dans sa réunion du 14 février 1897, le Conseil Municipal de Pern « *considère que le tracé chemin de fer de Cahors à Moissac par la vallée du Lendou est utile à la commune de*

« Pern, 2 minutes d'arrêt »

Pern, mais décide avec regret qu'il ne peut consentir aucun sacrifice. » En août 1897 le Conseil Général du Lot reste sur sa position et décide que « *les communes intéressées seront consultées sur le point de savoir si elles consentiraient de participer à la dépense et dans quelle mesure.* »

Finance, finance quand tu nous tiens ... Le 14 août 1898, le Préfet demande « *expressément* » au Conseil Municipal de Pern de « *faire connaître d'une façon ferme et précise 1) le tracé qui a ses préférences, 2) le montant total des sacrifices que la commune pourra consentir.* » La réponse du conseil Municipal est laconique : « *à cause des temps difficiles que traverse la commune, elle ne peut faire des sacrifices et prie le conseil général de voter les sommes demandées par le ministre des transports.* » Pern a perdu le passage par le Baylou. Sa proposition de tracé que son Conseil avait défendu en 1881 est définitivement aux oubliettes. le tracé choisi par le nouveau conseil municipal, dans la vallée du Lendou, intéresse moins la commune que celui de la grande Barguelonne. Pern lâche l'affaire.

1899, enfin le Conseil Général du Lot signe un accord sur la base de 15 000 francs / km. Le dernier tracé en date suit la vallée de la petite Barguelonne, c'est-à-dire celle qui va de Labastide-Marnhac à Montcuq. Il doit y desservir 9 gares dans le Lot (La Rosière, Labastide-Marnhac, La Péliissière, Trespoux, Villesèque, Saint-Pantaléon, Montcuq...) et 10 autres en Tarn-et-Garonne. Montcuq a sans doute été meilleur négociateur. Ce tracé éloigne définitivement non seulement la proposition de Pern, mais aussi celle très consensuelle et bon compromis qui suivait la vallée du Lendou.

Face à ce choix, 11 pétitions sont signées en 1901 par 1 047 personnes qui demandent la ligne dans la vallée du Lendou, solution validée par bon nombre de Conseils Municipaux, dont Pern. Ce point est mis à l'ordre du jour de son Conseil Municipal du 27 novembre 1900. « *Monsieur le maire expose que le moment est venu de protester contre l'établissement du chemin de fer de Cahors à Moissac par la vallée de Montcuq et demande que des études soient faites dans la vallée du Lendou. Il rappelle les nombreuses délibérations, relatives au tracé de cette voie ferrée, tendant toutes, à réclamer le tracé par la vallée du Lendou, comme étant le point intermédiaire entre Castelnaud et Montcuq. Le conseil, considérant que Castelnaud a une importance agricole et commerciale aussi considérable que Montcuq, que ces deux localités sont également déshéritées, considérant que l'une ne doit pas être entièrement sacrifiée au détriment de l'autre, considérant enfin qu'il serait de toute justice de donner satisfaction égale à chacune d'elles, émet le vœu que la ligne ferrée, projetée de Cahors à Moissac, passe par la vallée du Lendou.* »

le recensement de 1901 rajoute à la polémique et jette de l'huile sur le feu. Son résultat est en effet sans appel : Montcuq 1758 habitants, Castelnaud 2930 ! Les habitants de Castelnaud écrivent aussitôt au ministre : « *Montcuq bien moins important que Castelnaud ne peut pas être privilégié.* ». Ils rappellent que la ligne Paris Toulouse passe par Lalbenque où une gare est installée au détriment de Castelnaud. Ayant perdu le passage de la ligne principale et le bénéfice d'une gare à Castelnaud, les habitants du canton sont fermement résolus à faire en sorte que la ligne Cahors Moissac emprunte La vallée du Lendou située entre celle de la grande et de la petite Barguelonne, elle passe à égale distance entre Castelnaud et Montcuq et met chaque bourg à 8 km d'une station commune.

Mais toujours aucun travaux en vue. En 1902 lors d'un Conseil Municipal extraordinaire, Montcuq rue dans les brancards. A l'approche des législatives d'avril 1902, Montcuq demande de « *hâter la mise à l'enquête de la ligne* » et rappelle l'engagement formel du ministre Raynal en novembre 1883. Le Conseil supplie le ministre ... « *qu'en vue des prochaines élections ... il tienne ses engagements et fasse disparaître le déni de justice dont les populations sont victimes depuis 20 ans.* » Il faudra encore attendre 11 ans pour le début des travaux.

- 1913 : le tracé définitif est arrêté ;
- 1914 : Début des travaux le 11 janvier ;
- 1932 : réception du gros œuvre ;
- 1933 : la ligne est jugée déficitaire ;
- 1934 : ajournement des travaux ;
- 1941 : la voie déclassée par vichy.

Fin de l'histoire, coût 65 millions de francs !

Les crises financières, les rivalités, le temps qui passe, les évolutions sociétales ont eu raison de la ligne. Dans les années 1930, la révolution automobile est en marche, les réseaux routiers se sont grandement améliorés, les routes sont progressivement goudronnées. Les nombreux camions américains de la grande guerre sont vendus peu chers aux compagnies de transport qui se créent, profitant de l'aubaine. Les transports routiers se développent. Les compagnies voient d'un mauvais œil l'arrivée du train. Les « *on-dit* » parlent d'un lobbying important opéré par une société de transport implantée à Lauzerte qui se chargeait d'amener les palettes de chasselas vers Paris. Depuis 1925 des lignes de bus sont créées à Cahors, à Lascabanes. à Lauzerte. Le train perdrait aussi le transport des voyageurs. Il fallait arrêter.

Non, décidément le train ne passera jamais à Terry. Et si toutefois, vous entendez un sifflement en vous promenant vers le Baylou, ce ne sera que le vent... Ou un train fantôme ...

BM



PARLONS SAVONS

À partir
d'ingrédients bio

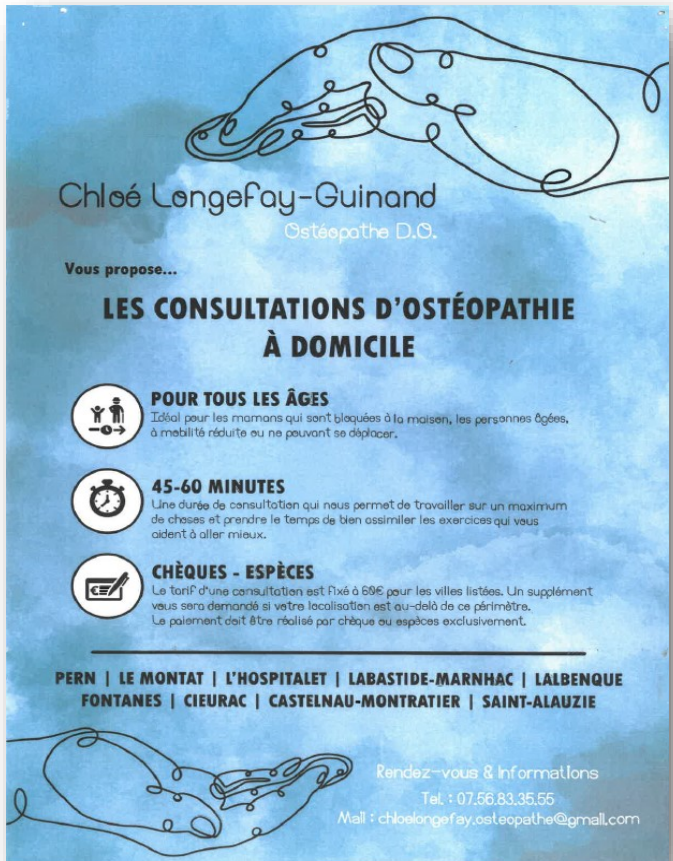
Sans colorants
ni parfums artificiels

Sans
huile de palme

Nous fabriquons vos savons saponifiés à froid.
Pern - 46170

Prenons soin de notre peau, sans nuire à notre planète !
Venez découvrir notre collection
de savons et leurs accessoires faits main,
pour une salle de bain zéro déchets.


www.parlons-savons.com




Chloé Longefay-Guinand
Ostéopathe D.O.

Vous propose...


LES CONSULTATIONS D'OSTÉOPATHIE À DOMICILE



POUR TOUS LES ÂGES
Idéal pour les mamans qui sont bloquées à la maison, les personnes âgées, à mobilité réduite ou ne pouvant se déplacer.



45-60 MINUTES
Une durée de consultation qui nous permet de travailler sur un maximum de choses et prendre le temps de bien assimiler les exercices qui vous aident à aller mieux.



CHÈQUES - ESPÈCES
Le tarif d'une consultation est fixé à 69€ pour les villes listées. Un supplément vous sera demandé si votre localisation est au-delà de ce périmètre. Le paiement doit être réalisé par chèque ou espèces exclusivement.

**PERN | LE MONTAT | L'HOSPITALET | LABASTIDE-MARNHAC | LALBENQUE
FONTANES | CIEURAC | CASTELNAU-MONTRATIER | SAINT-ALAUZIE**

Rendez-vous & Informations
Tel : 07.66.83.35.55
Mail : chloelongefay.osteopathe@gmail.com



Le cadre idéal pour passer un moment inoubliable de relaxation et de détente ...

(1 heure ou une demi-journée au choix)

Renseignez-vous des disponibilités et des tarifs.

MODELAGES A DISPOSITION :

- Shiatsu
- Tuina
- Soins aux pierres chaudes
- Soins énergétiques (MTC)
- Soins aux huiles essentielles

SEUL OU À PLUSIEURS VENEZ VOUS DÉTENDRE ET PROFITER DE CE CHALET !

LE++!
Jacuzzi
Cabine à infra-rouge

Prenez rendez-vous et contactez :

Rodolosse Christine
Fontanet - 46170 Pern - N°: 06 48 68 73 79
christine.rodolosse@live.fr

 Mieux-être dans le Lot
www.digitopuncture-therapeutique.fr

**Cours de yoga
Iyengar**

JIVANA

Yoga au Hangar
46170 PERN

Nathalie Bousquet
05 65 21 01 57

nathalie.bousquet@lelot.compe.fr


Lundi 9H30-11H
18H30-20H

Mardi 9H30-11H
17H-18H30
18H30-20H

Vendredi 9H30-11H
11H30-13H

Ateliers:
3H de pratique
le WE, 1 fois par mois

Pratique récupérative
Dernier jeudi de chaque
mois



**Cours de yoga
Iyengar**

JIVANA

Yoga au Hangar
46170 PERN

Nathalie Bousquet
05 65 21 01 57

nathalie.bousquet@lelot.compe.fr

Lundi 9H30-11H
18H30-20H

Mardi 9H30-11H
17H-18H30
18H30-20H

Vendredi 9H30-11H
11H30-13H

Ateliers:
3H de pratique
le WE, 1 fois par mois

Pratique récupérative
Dernier jeudi de chaque
mois

Numéros d'Urgence

18 : Pompiers

15 : SAMU

05 65 20 86 55 : Gendarmerie Castelnau Montratier-Sainte Alauzie

17 : Police Secours

112 : Toutes Urgences (sécuritaires, secours aux personnes, médical), dans toute l'Union Européenne

114 : réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence ;

115 : urgence sociale (SAMU social) ;

116 : urgence sociale (enfants disparus).

119 : urgence sociale (enfance maltraitée) ;

05 61 77 74 47 : Centre antipoison Toulouse

2023

2023

Le Maire, le Conseil Municipal ainsi que le Personnel de la Mairie seront heureux de vous accueillir pour la traditionnelle cérémonie de vœux qui se déroulera

**Dimanche 29 janvier à 16h
à la cantine de l'école de Pern**

Le partage d'une galette prolongera cette rencontre pour un agréable moment de convivialité.

Meilleurs Vœux